

## Tous les comptes rendus au format PDF

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/3763>

DOI : [10.4000/ahrf.3763](https://doi.org/10.4000/ahrf.3763)

ISSN : 1952-403X

### Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2002

ISSN : 0003-4436

### Référence électronique

« Tous les comptes rendus au format PDF », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 329 | juillet-septembre 2002, mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/3763> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.3763>

---

## COMPTES RENDUS

René FAVIER (s. dir.), **Le Parlement du Dauphiné, des origines à la Révolution**, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001, 262 p.

Cet ouvrage est issu de douze conférences organisées par l'association Patrimoine de l'Isère durant l'hiver 2000-2001. Le thème de cette manifestation, « Du Parlement du Dauphiné au Palais de justice de Grenoble » avait pour but de rappeler le rôle historique joué par l'ancien Parlement avant que la Révolution ne le réduise à sa seule fonction judiciaire. C'est son dernier souverain, Humbert II, qui vend le Dauphiné au roi de France, Philippe VI de Valois, en 1349. Désormais l'héritier de la couronne portera le titre de dauphin. En 1453, le dauphin Louis II (futur roi Louis XI) transforme en parlement le conseil delphinal créé en 1340 par Humbert II. Anne Lemonde montre que l'action de Louis II se limita, en fait, à entériner une évolution très lente. Ce sont les juristes de Charles V qui sont à l'origine de la refondation du Conseil delphinal et en font déjà une sorte de parlement en réduction, mais c'est Louis II, dauphin rebelle, qui dédoubla le Conseil delphinal : il y eut désormais un Parlement distinct du Grand Conseil lié au prince et le suivant dans ses pérégrinations. C'est seulement au début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme le démontrent les recherches de Dominique Chancel et Colette Géron, que le Parlement disposa du bâtiment, souvent remanié, qui abrite aujourd'hui le Palais de Justice de Grenoble. On sait peu de choses des premières constructions. La partie la plus ancienne conservée dans le bâtiment actuel daterait des années 1490-1510. C'est également au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la Ligue, que le Parlement traversa une grave crise de son histoire. Stéphane Gal étudie ce qu'il appelle « un faux pas dans l'histoire obéissante de la cité ». Quand en septembre 1589, une assemblée de bourgeois de la ville de Grenoble, influencée par l'exemple lyonnais et les promesses de soutien savoyardes, décide de rejoindre la Ligue, la majorité des conseillers préfère dans un premier temps une voie moyenne éloignée des extrêmes et jouer un rôle modérateur (de « moyennneur ») entre les ligueurs de la ville et les royaux repliés à Romans. Mais au printemps de 1590, c'est la scission : une quinzaine de parlementaires (la moitié de l'effectif) se rallie à la Ligue, tandis que les autres gagnent Romans. La reprise de la ville par les troupes royales de Lesdiguière (décembre 1590) met brutalement tout le monde d'accord et ramène les ligueurs vaincus dans le camp des royaux. Le 27 septembre 1599, le Parlement du Dauphiné sera le premier parlement du royaume, après celui de Paris, à enregistrer l'Édit de Nantes.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, malgré l'introduction par Richelieu des élus dans la province (1628) et l'installation à Grenoble d'un intendant (1679), l'importance du

Parlement ne cesse de se renforcer. Bernard Bonin souligne son rôle dans la vie administrative du Dauphiné. Il contribua, en particulier, à faire maintenir le principe de l'alloodialité, « nul seigneur sans titre », alors que dans la quasi-totalité du royaume, toute terre était sous la directe d'un seigneur. Il exerça également un contrôle non négligeable sur les communautés rurales : règlement des conflits entre les communautés (à propos par exemple de l'utilisation des terrains communaux), entre les communautés et leurs seigneurs (dans le cas de changement du propriétaire de la seigneurie), vérification de la confection ou de la réfection des parcelles, de la collecte des impôts royaux. Comme l'explique René Favier, le Parlement de Grenoble tout en se voulant le représentant et le défenseur de l'autorité monarchique, entendait aussi incarner la province et défendre ses privilèges et particularismes. Une autorité qu'il continua à disputer aux intendants, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse du règlement municipal, de la tutelle financière de l'intendant ou du plan d'urbanisation de Grenoble.

Mais le Parlement était aussi et d'abord une cour de justice. Cour d'appel suprême en matière criminelle, civile et administrative pour le Dauphiné, il rendait également des arrêts directs : près de 30 % des 2 300 arrêts rendus entre 1600 et 1715 que B. Bonin analyse dans une étude magistrale et rigoureuse, « Galères, pendaisons, têtes et poings coupés : le Parlement de Grenoble dans sa défense de la loi royale, la religion et la morale publique au XVII<sup>e</sup> siècle ». La connaissance précise des châtements infligés à ceux et à celles qui transgressaient les lois du royaume, apporte un éclairage très cru et très dur sur la société de l'époque.

La société parlementaire grenobloise est l'objet de plusieurs études intéressantes. Le regretté Vital Chomel, ancien directeur des archives de l'Isère, s'attache à présenter un représentant de l'aristocratie parlementaire, Nicolas Prunier de Saint-André (1628-1692), premier président du Parlement de Dauphiné et qui fut aussi l'ambassadeur de Louis XIV à Venise. Yves Soulinges décrit la transformation, par le conseiller Pierre-Antoine Pascalis, de la vieille maison forte de Longpra en une élégante « maison des champs » qui reste le cadre le plus achevé de la vie d'un parlementaire dauphinois sur ses terres, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais ce sont les portraits de groupes qui doivent particulièrement retenir l'attention. Bernard Gérin étudie un groupe spécifique de professionnels du barreau grenoblois, les avocats consistoriaux. Ce nom fait référence à un petit groupe d'avocats qui fut amené, à l'époque de Humbert II, à participer occasionnellement (en remplacement de magistrats empêchés) aux jugements du Conseil delphinal, appelé aussi Consistoire souverain. À partir de 1722, une quarantaine d'avocats commence à former une aristocratie du barreau. Leur nombre ne varia guère au cours du siècle. La cooptation se substitue progressivement à l'ancienneté. Une forme d'élite s'est ainsi emparée du pouvoir juridictionnel et disciplinaire sur l'ordre tout entier au détriment du reste des avocats (ils sont 534 en 1790 – un chiffre comparable à celui de Paris, 605). C'est à un groupe plus restreint que s'intéresse Marie-Françoise Brun, celui des magistrats dits du « parquet » de 1680 à 1789 : un procureur général assisté de ses quatre puis huit substituts (1692) et de ses deux ou trois avocats généraux. Leurs offices n'étaient pas transmissibles sauf pour les procureurs généraux. Mais ils sont bien représentatifs de cette bourgeoisie d'Ancien Régime dont l'ascension sociale passe par l'office et le service du souverain.

Claude Coulomb traite de la culture des parlementaires dauphinois au XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers l'analyse de leurs bibliothèques. Une étude très riche qui compare ses résultats à ceux d'enquêtes analogues. Alors qu'à Paris (F. Bluche), l'histoire vient en tête (34 %), puis la théologie (22 %), les belles-lettres (20 %), le droit (12 %) et les sciences et arts (9 %), à Grenoble, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le droit et la jurisprudence qui viennent en tête (35,5 %) puis la théologie (19,5 %) suivie des belles-lettres et de l'histoire (17,5 % et 16,9 %), enfin des sciences et arts (7,9 %). L'évolution est très significative dans la seconde moitié du siècle. Sa caractéristique la plus importante est la chute des ouvrages de droit et de reli-

gion. Un phénomène qui n'a rien d'exceptionnel, comme l'ont montré pour d'autres provinces, les recherches de D. Roche, M. Gresset, J. Meyer, J. Queniat, M. Cubbels. Ce qui est original à Grenoble, c'est que le recul des intérêts traditionnels se fait au profit des sciences et arts dont le taux fit plus que doubler, alors que l'histoire progresse moins spectaculairement et que les belles-lettres se maintiennent. Ailleurs, la baisse du sacré et du droit s'est faite au profit de l'histoire et de la littérature. Deux pôles culturels attirent les magistrats grenoblois : la passion pour l'histoire érudite de la province (fondement des prétentions politiques du Parlement), l'intérêt pour les débats des Lumières sur les nécessaires réformes (signe des progrès croissants du libéralisme en matière pénale, fiscale et politique).

Il revenait à Robert Chagny d'examiner l'attitude des parlementaires devant la Révolution, avant et après la disparition de l'institution en 1790. Il a suivi, attentivement, les vicissitudes d'un groupe d'une soixantaine de personnes dont 36 % avaient moins de 40 ans en 1789 et 33 % plus de 55 ans. De mai à septembre 1788, on assiste, en Dauphiné, à une mobilisation en faveur du Parlement menacé par la réforme Lamignon. Mais très vite ces parlementaires se retrouvent en porte-à-faux avec le mouvement qu'ils ont suscité. Ce mouvement est pris en mains par les notables des trois ordres qui s'appuient sur les villes, bourgs et communautés de la province. Spontanément, les États provinciaux se réunissent à Grenoble (14 juin), à Vizille (21 juillet), avec la double représentation du Tiers. Ces assemblées réclament sans doute la restauration du Parlement mais formulent un véritable programme politique (réunion des États généraux avec la double représentation du Tiers et la souveraineté financière) auquel n'adhère pas la majorité des parlementaires (on en compte une dizaine à Vizille). À partir de l'automne 1788, c'est l'effacement progressif du Parlement. La nouvelle constitution de la province, élaborée à Romans en septembre 1788, adoptée en novembre, malgré les réserves du roi, mise en œuvre par les États de la province, du 1<sup>er</sup> décembre 1788 au 16 janvier 1789, prive le Parlement de l'essentiel de ses pouvoirs politiques et administratifs au profit des États et de leur commission intermédiaire. L'opposition du Parlement aux réformes engagées accentue l'hostilité de l'opinion à son égard, en particulier celle des communautés dauphinoises qui remettent en cause son pouvoir judiciaire. La grande peur de l'été 1789, qui s'accompagne d'une violente insurrection anti-seigneuriale à laquelle les magistrats paient un lourd tribut, la création des municipalités, la suppression des provinces suivie de la départementalisation, la réforme judiciaire entraînent la débâcle de l'institution : le Parlement de Dauphiné disparaît le 30 septembre 1790.

De la Révolution à la Restauration, quel fut le destin des anciens magistrats ? Par vagues successives, entre l'été 1789 et avril 1792, une vingtaine de magistrats (le tiers de l'effectif) choisit l'émigration. Seize anciens parlementaires sont frappés par la loi des suspects pour leurs contacts avec l'émigration et incarcérés à Grenoble et à Valence. Aucun n'a été jugé et condamné, à l'exception du premier président de Bérulle, retiré à Paris dès 1789 et condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire (6 thermidor an II), pour des motifs sans rapport avec les fonctions qu'il avait exercées en Dauphiné. Les autres ont oscillé entre un attentisme prudent et un engagement révolutionnaire plus ou moins affirmé. Parmi ceux qui prirent le parti de la Révolution, il faut remarquer Savoye de Rollin et surtout Joseph-Marie de Barral, gros acheteur de biens nationaux (221 ha) et qui contribua à « enraciner la République » dans le département de l'Isère. Mais, en général, quand la Révolution se radicalisa, beaucoup de ci-devant magistrats se retirèrent de la vie publique et se contentèrent de gérer leurs domaines. Le Consulat et l'Empire, avec l'amnistie pour le fait d'émigration, voient la réintégration des anciens parlementaires dans un appareil administratif et judiciaire recomposé. En 1811, selon R. Chagny, un parlementaire sur deux a retrouvé une fonction dans l'administration ou la justice, proportion élevée si l'on tient compte de ceux que l'âge et la maladie ont écartés de toute charge publique. La Restauration s'inscrit, pour une large part, dans la continuité des nominations faites par Napoléon en 1810-1811. Mais la majorité de ceux

qui avaient repris du service sous le Consulat est révoquée ou prend ses distances. Barral, premier président de la cour impériale, est écarté. Une quinzaine de parlementaires émigrés (ou leurs familles) bénéficient de la loi de 1825 dite du « milliard des émigrés ». Les non-émigrés ont conservé des fortunes souvent importantes. Les clivages qui ont divisé les anciens magistrats au cours de la décennie révolutionnaire vont se perpétuer, à travers leurs familles, avec l'appartenance des uns et des autres aux courants libéraux et au parti légitimiste.

Émile DUCOUDRAY

Monique COTTRET, *Culture et politique dans la France des Lumières (1715-1792)*, Paris, Armand Colin, 250 p.

Le cadre chronologique choisi pour ce manuel de la collection U ne pourra manquer de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la période révolutionnaire. Là où il est trop souvent considéré comme "classique" d'achever de semblables études avec la rupture de 1789, Monique Cottret choisit 1792 comme date finale de son travail. En soi, le choix est déjà passionnant, même si d'autres dates plus tardives auraient pu être retenues. L'enjeu est en effet de taille et l'auteur ne l'esquive point, elle y consacre même sa conclusion : *Lumières et Révolution*. Jouant le jeu de l'histoire virtuelle, Monique Cottret va même jusqu'à poser la question impensable : quelles positions auraient adoptées Voltaire, Montesquieu, Diderot ou Rousseau s'ils avaient vécu jusqu'à la Révolution ? Derrière la provocation, l'auteur cite bien entendu des cas plus concrets, ceux de Condorcet, de l'abbé Raynal, de Morellet ou de La Harpe. Plus encore, elle répond par une affirmation sans détour : la Révolution française n'implique certes pas la fin des Lumières, d'autant que ceux qui la font sont fondamentalement des hommes imprégnés des Lumières.

L'ouvrage est découpé en trois parties d'ampleur inégale : le « temps de la Régence » ne compte qu'environ trente-cinq pages ; le « cœur des Lumières » (vers 1730-vers 1770) se voit attribuer environ soixante-dix pages ; enfin la période qui court des années 1770 à 1792, sous le signe de « l'esprit de géométrie », emporte la part du lion avec une centaine de pages, ce qui tend en soi à montrer là où se situent les querelles essentielles. Le livre se clôt avec une bibliographie précieuse (où l'on regrettera cependant quelques absences : la *Géopolitique* de M. Vovelle, les travaux de M. Belissa ou encore de P.-Y. Beaupaire), un utile tableau chronologique qui porte le regard en parallèle vers la vie politique et la vie culturelle, enfin un index qui permettra à chacun de retrouver au mieux ses centres d'intérêt.

S'il est certes envisageable de lire ce manuel de façon continue, ce que ne devraient pas manquer de faire les étudiants concernés par le thème, nous ne saurions trop toutefois conseiller une lecture thématique qui se révèle à bien des égards passionnante. Ainsi, à propos des philosophes, le lecteur pourra passer du Voltaire de 1732 qui s'autocensure (« Je suis obligé de changer tout ce que j'avais écrit à l'occasion de M. Locke, parce qu'après tout je veux vivre en France, et qu'il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me faut déguiser à Paris ce que je ne pourrais dire trop fortement à Londres ») à la génération des « nouveaux philosophes » qui commence à diffuser ses écrits dans la décennie 1750, rend hommage à Montesquieu et Voltaire, mais a soin de s'en démarquer (le Rousseau du « temps des Discours », le Diderot qui lance l'aventure de *l'Encyclopédie*)... naissance d'un "parti" ? Sans doute pas, selon M. Cottret, mais en tout cas conscience d'une solidarité, recours à la citation des autres et acceptation presque naturelle de Voltaire comme "chef" du mouvement. Les mêmes philosophes sont ensuite présents « sur tous les fronts », avec un « Voltaire militant » qui se bat pour Calas, Sirven ou de La Barre, sans oublier bien sûr les écrits de Jean-Jacques Rousseau, notamment le *Contrat social* et son impact grâce « aux genres de l'extrait, à la formule isolée ». En dépit des opposants, en dépit de Fréron et de tous

ceux qui stigmatisent les « cacouacs », cette tribu de philosophes, « sauvages plus féroces et plus redoutables que les Caraïbes ne l'ont jamais été », impose toute une pensée. À la veille de la Révolution, « plus que les héritiers compte désormais l'héritage », fût-il diffusé sous forme de « petite monnaie ». Faut-il le préciser ? Les « réformes impossibles » des années 1770-1780, les arts de l'éloquence sous la Révolution, le monde des « intellectuels en Révolution »... tout s'inscrit dans la filiation des Lumières, quels que soient les héritages retenus ou contestés.

Nous avons ici choisi le thème des philosophes, mais il est évident que chaque lecteur fera ses choix personnels. L'un pourra suivre, grâce à ce livre, les évolutions du théâtre, de Crébillon fils qui, s'il n'est certes point un révolutionnaire, a tout de même droit à un séjour au donjon de Vincennes, aux écrits de Mercier et aux changements d'un théâtre à son tour entré en Révolution. L'autre pourra retenir le thème de la peinture et vogue sans peine de la peinture « légère » ou « galante », de Boucher et Chardin, aux « arts de l'événement », à David et à son *Serment du jeu de paume* resté à l'état d'éternelle et superbe esquisse. Un troisième se penchera sur l'évolution du roman, un autre sur les questions religieuses et notamment sur ce Jansénisme que connaît à merveille Monique Cottret (et qui est, au début de la période étudiée, un « adversaire bien plus redoutable » que les philosophes pour le pouvoir royal), d'aucuns pourront préférer l'évolution de l'image royale, de ce Louis ci-devant Bien-Aimé qui finit par n'être « ni guerrier, ni nourricier, ni thaumaturge » à ce jeune roi de 1774 qui choisit de fuir son pays en 1791...

On l'aura compris, tout un chacun pourra trouver son bonheur avec l'ouvrage que nous livre Monique Cottret et c'est pour cela qu'il convient de la remercier. Si les spécialistes de la période révolutionnaire peuvent regretter tel ou tel détail, c'est par la qualité d'ensemble des connaissances et par l'ampleur du champ couvert que ce livre est destiné à s'imposer auprès d'un large public et nul doute que des générations d'étudiants plébiscitent ce qui pourrait devenir pour eux *le Cottret*.

Michel BIARD

Friedrich M. KLINGER, *Voyages avant le déluge*, Œuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2001, 331 p.

Sait-on que le Sturm und Drang qui identifie le courant de rénovation des lettres en Allemagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle vient du titre de la pièce éponyme écrite par Klinger, ami de Goethe, qui fut ensuite l'incarnation de ce courant ? L'auteur, écrivain à temps perdu, administrateur à la cour de Russie, participe de ce mouvement intellectuel qui contribue au préromantisme et qui en possède toutes les ambiguïtés. L'histoire en elle-même est constituée de seize récits qui retracent l'histoire du peuple qui a vécu avant le déluge, celui-ci ayant été l'expression de la punition divine. Ces épisodes sont racontés, au fil de seize soirées, par un « sage-fou » au sultan sans passions ni savoirs, mais désireux de gouverner son État selon les règles du bien, devant la Cour et surtout en présence du grand vizir. Celui-ci, véritable détenteur du pouvoir a bien compris les dangers que ces récits comportent mais n'a pu que circonscrire l'auditoire au cercle des courtisans. Le livre se finit bien au sens où le sage-fou, aidé par un sourd-analphabète qui tire une leçon magistrale mais purement philosophique des récits, réussit à faire passer son message au prince sans subir la violence que le vizir voudrait bien lui appliquer.

Ce petit livre témoigne donc d'un courant important de la sensibilité européenne de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mêlant le rationalisme au goût pour l'irrationnel, la volonté de réformer le monde avec le désir d'influencer un despote éclairé, l'exaltation de l'intelligence individuelle et la prudence devant les puissances. Le *Zadig* de Voltaire n'est pas loin, faut-il ajouter que ces pages sont données pour avoir été écrites par un auteur inconnu, recueillies par un éditeur généreux, ce qui achève de ranger ce livre parmi

toutes les productions qui entre *Le manuscrit trouvé à Saragosse* et le *Voyage de Télémaque*, façonnent l'esprit public des Lumières européennes. L'intérêt pour le déluge renvoie aussi à l'horizon de pensée répandu qui voyait l'histoire du monde scandée par des catastrophes, mais incite à voir aussi qu'il n'est pas possible de se fonder sur les périodes les plus anciennes pour fonder des traditions irréfutables, puisque avant le déluge le monde était immoral. Ajoutons qu'une courte postface du traducteur donne de précieuses indications.

Jean-Clément MARTIN

Darrin M. McMAHON, *Enemies of the Enlightenment. The French Counter-Enlightenment and the Making of Modernity*, Oxford, Oxford University Press, 2001, 262 p.

Après l'ouvrage de Didier Masseau (*Les ennemis des philosophes*, Albin Michel, 2000), Darrin M. McMahon propose une étude particulièrement stimulante sur les parcours – souvent sinueux – de ceux qui, entre 1760 et 1830, se définissent comme les adversaires des Lumières. En cinq chapitres alertes (dont trois sont consacrés à la période révolutionnaire et impériale), l'auteur nous livre une étude des prises de position, des objets et des instruments d'intervention de ce groupe hybride qui, des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Restauration, construit sa cohérence autour de la même hostilité à la philosophie des Lumières dont l'Encyclopédisme, la Révolution et le Libéralisme des années 1820 seraient les incarnations successives. L'intérêt principal de cette analyse fine et très documentée repose sur le choix effectué par l'auteur – et justifié de manière très convaincante – de replacer son objet dans une large perspective chronologique qui réinscrit la période révolutionnaire et l'étude de ses ennemis dans un processus de longue durée. Cette démarche aboutit à mettre en valeur l'originalité des étapes successives qui, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, rythment les interventions dans l'espace public de ceux-là même qui, au nom de leur hostilité aux Lumières, se présentent comme les adversaires les plus acharnés de l'émergence de ce nouvel espace public de jugements et de discussions politiques. Si ces parangons de la tradition, toujours nostalgiques d'un passé idéalisé, participent selon l'auteur à la genèse de la « modernité », c'est justement parce qu'ils ont pris une part active dans la formation et la dynamique de cet espace politisé et désacralisé dont ils ne cessent de dénoncer les dangers. Ainsi, c'est à une compréhension plus précise du processus de construction de l'espace politique – et, plus précisément, de la culture politique de la droite – que nous conduit cet ouvrage.

Le premier chapitre, consacré à la genèse de l'opposition aux philosophes durant la période 1770-1789, met en valeur les attributs essentiels autour desquels se construisent les contours du groupe des ennemis des Lumières. L'auteur montre comment ce groupe, très hétérogène à l'origine (catholiques, parlementaires, hommes de lettres...), se dote progressivement des instruments nécessaires à construire sa cohérence susceptible de s'opposer efficacement à des adversaires eux-mêmes caractérisés par leur aspect hybride. Il étudie les différents outils à partir desquels se met progressivement en place une véritable contre-offensive menée contre les philosophes et leurs principes et dont l'objet essentiel est la fabrication et le contrôle de l'opinion publique. C'est par l'attention accordée aux formes de discours utilisés pour construire l'identité du groupe et pour permettre son intervention dans l'espace public que cette étude prend toute son ampleur. L'enjeu est de montrer qu'à travers les polémiques qu'ils engagent contre les philosophes, ceux qui se définissent comme leurs ennemis construisent eux-mêmes un nouvel espace de débats et de luttes politiques. Alors que l'historiographie est encore largement silencieuse sur cet objet, l'auteur rappelle l'importance de l'activité (en particulier éditoriale) des « lieux » de sociabilité (rôle du Comité de l'Assemblée générale du Clergé ; Société des amis de la Religion et des lettres...) à partir desquels se construisent la position et l'action des ennemis des Lumières. Loin d'être préconstruits, les prises de

position et les discours des anti-Lumières se construisent au fil du combat qu'ils mènent contre leurs adversaires. Là où l'étude est la plus intéressante c'est lorsque l'auteur explique comment les Lumières sont construites par leurs adversaires eux-mêmes qui trouvent là un instrument susceptible d'asseoir leur propre cohésion. Pour légitimer leur prise de position, les anti-Lumières cherchent en effet à donner forme et unité à ce mouvement des Lumières dont l'hétérogénéité pose problème à ceux qui cherchent à s'y opposer. Position d'autant plus complexe que, comme le rappelle l'auteur, l'État monarchique et l'Église elle-même sont loin d'être complètement imperméables à l'influence des discours des philosophes. Comment lutter contre un adversaire dont cette influence tient justement à son caractère polymorphe ? Comment, surtout, construire cette position d'adversaires des Lumières lorsque ces mêmes Lumières se caractérisent par des visages multiples ? C'est pour sortir de ces impasses que l'auteur montre comment les Lumières sont l'objet d'une véritable construction, produit d'un bricolage théorique, permettant à des acteurs aux statuts et aux revendications les plus diverses (adversaires des « réformes », défenseurs de la religion, hommes de lettres « frustrés ») de se regrouper autour d'un ennemi commun (p. 32). L'auteur montre ainsi comment la construction des Lumières rend possible la cristallisation et la cohérence d'un groupe dont l'identité ne se construit que comme l'envers, le « creux », du portrait tracé de l'homme des Lumières. Dans ce processus, les Lumières se voient ainsi érigées en « bloc », construction d'autant plus efficace que, fondée sur une simplification caricaturale et manichéenne (p. 53), elle fait émerger une figure unique et facilement identifiable des Lumières. Réduites à ses composantes les plus polémiques (c'est l'enjeu du choix effectué de porter l'offensive contre les matérialistes, les sensualistes et les athéistes), les Lumières sont alors diabolisées et représentées comme le Mal absolu. Cette stratégie de réification des Lumières (en partie à travers le fameux thème de la « secte ») légitime ainsi non seulement le combat, mais aussi la position de ces adversaires qui investissent l'espace public sous les traits des garants de l'ordre social et politique, dénonciateurs de complots et de dangers qu'ils seraient les seuls à dévoiler et à prévoir... et pour cause, puisqu'ils en sont en même temps les inventeurs ! McMahon décrypte ainsi cette logique (fantasmatique, mais efficace) qui conduit les adversaires des Lumières à encore plus de surenchères dans la dénonciation d'un ennemi accusé de vouloir détruire un ordre politique et social auquel la tradition et la religion catholique sont érigées en fondements, puisant dans les différentes réformes engagées par l'État (comme l'édit de tolérance) autant d'arguments pour justifier la violence avec laquelle ils doivent lutter contre un ennemi dont il s'agit toujours de montrer la force et la puissance. Cette violence qui apparaît comme un trait caractéristique des adversaires des Lumières se radicalise dans les années 1780 : utilisant ces mêmes instruments (journaux, pamphlets, gravures pornographiques) qu'ils ne cessent par ailleurs de dénoncer, les adversaires des Lumières s'enferment dans une véritable rhétorique de la haine (fondée par exemple sur une véritable fascination pour le sang, p. 43) et de la dénonciation tous azimuts. Or, en réduisant leurs discours à la représentation d'une société en totale décadence morale et physique, ces mêmes hommes qui revendiquent le statut de défenseurs de l'ordre politique et religieux, participent très activement à la construction du contexte de crise générale qui justifie les appels au renversement de l'ordre établi. Comme le rappelle l'auteur, le mouvement des anti-Lumières et le courant des secondes Lumières ont contribué à la construction d'une configuration originale de discours et de représentations qui crée les conditions favorables de la remise en cause générale des fondements politiques et sociaux en 1789 (p. 51). L'analyse de la conversion de cette dialectique de la stigmatisation fondée sur une construction manichéenne des Lumières en discours contre-révolutionnaire constitue l'objet du deuxième chapitre.

Face à un événement surprenant dont le sens politique échappe aux contemporains, les adversaires du processus révolutionnaire vont utiliser dès 1789 les Lumières comme support de leurs discours. C'est à partir de l'affirmation selon laquelle la Révolution est la « fille des Lumières » que se construit la continuité entre les

adversaires des Lumières et les contre-révolutionnaires. Pour ces derniers, la Révolution n'est que le résultat – annoncé – de cette subversion générale que les Lumières portaient en germe. C'est dans ce processus que l'étude de l'utilisation de la notion de complot est particulièrement intéressante. Prenant le contre-pied de l'historiographie traditionnelle et particulièrement de F. Furet qui ont réduit cette utilisation à un symptôme du discours révolutionnaire et jacobin, l'auteur montre très clairement (p. 66) que ce sont les adversaires de la Révolution qui ont les premiers utilisé cette notion comme outil de leur combat. Pour eux, la Révolution – rattachée à la Réforme, à la franc-maçonnerie... – est le produit d'une machination, orchestrée par une « secte » et visant à la destruction des fondements politiques, religieux et sociaux. Entre 1789 et 1791 – période où comme le rappelle McMahon la Contre-Révolution ne ressort pas du simple « fantasme » –, cette dialectique du complot sert à cristalliser les oppositions les plus diverses et surtout à construire un discours d'opposition aux formes rationnelles (la théorie du complot construit sur des fondements imaginaires et fantasmatiques servant à donner cohérence et signification à la réalité). Se présentant dans la posture « d'hommes de terrains » hostiles à toutes les formes « d'abstraction » issues de « l'esprit de système » (comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen), les adversaires des Lumières se livrent alors à une véritable entreprise de démolition systématique qui exclut toutes les possibilités de débats et de discussions politiques au profit de la stigmatisation et de la confrontation violente, stratégie à laquelle répond la radicalisation du discours révolutionnaire. Cette étude permet ainsi de tordre le coup à certaines affirmations érigées en « évidences » par une certaine historiographie : la rhétorique de la peur, l'utilisation de l'amalgame sont autant d'exemples qui montrent que ces outils ont d'abord été utilisés par les adversaires de la Révolution vers qui on ne saurait pas trouver le modèle d'un espace de discours « moderne » et « démocratique »... contre-point nécessaire à la lecture de Cochin ! Si l'on ne peut que constater la faiblesse conceptuelle et la pauvreté de la pensée contre-révolutionnaire, il n'en reste pas moins que la logique de leur discours s'avère particulièrement efficace pour appuyer leurs interventions dans l'espace public. Cette efficacité ne se dément pas sous la Terreur, interprétée comme le règne des barbares, héritiers des philosophes. Une nouvelle fois, la rhétorique du complot et la conception totalement manichéenne qu'ils développent permettent aux contre-révolutionnaires de « penser l'impensable » : en construisant une continuité historique entre les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle et les Montagnards, entre les principes des Lumières et les violences révolutionnaires, ils construisent une interprétation, certes simpliste, mais particulièrement efficace pour légitimer leur propre combat (p. 93) : ne peuvent-ils pas en effet se prévaloir, comme Cassandre, d'avoir mis en garde le public contre le « règne des monstres » ? L'auteur montre ainsi que la force du discours contrerévolutionnaire est d'avoir produit un sens, une logique linéaire et théologique qui détruit la complexité de l'événement révolutionnaire. En présentant la Révolution comme le résultat d'un Mal absolu, le discours contre-révolutionnaire fonctionne sur lui-même, puisant sa légitimité dans sa propre logique interne (p. 127). Comme les Lumières, la Révolution – dans le discours des contre-révolutionnaires – n'est qu'une construction factice. Par la représentation fantasmagorique qu'ils donnent de l'événement révolutionnaire, ils se dotent ainsi des instruments nécessaires à leur action et leur intervention dans l'espace politique, non seulement français, mais aussi européen. Comme le montre en effet l'auteur, c'est justement par l'intelligibilité immédiate qu'il produit que cette rhétorique contamine les discours des opposants à la Révolution dans les différents États européens, discours auxquels elle donne unité et cohérence (fournissant les fondements de ce que l'auteur définit comme une véritable « internationale » de la Contre-Révolution).

À partir de l'avènement du Consulat, les opposants aux Lumières vont jouer un rôle particulièrement important dans l'évolution du Régime. Comme le rappelle l'auteur dans le quatrième chapitre, ils se dotent alors d'instruments d'intervention (presse, maisons d'édition) qui leur permettent d'orchestrer de véritables campagnes de fabrica-

tion et de mobilisation de l'opinion publique. Si certains thèmes de l'offensive menée pendant cette période par les adversaires des Lumières étaient déjà bien connus (cf. le *Sacre de l'écrivain* de P. Bénichou), l'intérêt ici est qu'ils trouvent place dans le processus engagé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous le Consulat, les Lumières sont une nouvelle fois réifiées. Accusées d'être responsables des violences sanguinaires de la Révolution, elles servent désormais de repoussoirs à la construction d'un programme politique. C'est en effet contre les différentes représentations construites autour des Lumières inventées que se constitue désormais le modèle d'un système socio-politique qui s'appuie sur une vision idéalisée – et elle-même inventée – d'un passé et d'un ordre que les Lumières aurait détruits. Comme le montre clairement l'auteur, la stigmatisation des Lumières et de ses « produits » (la Révolution et les divers maux qui lui sont associés comme le « désenchantement » moral, le divorce ou le suicide par exemple) sert de fondements à la valorisation de la mission de la religion catholique, de l'autorité du chef de famille et de la famille, thèmes autour desquels se réunissent désormais les « brumairiens » de droite. S'il est indéniable que l'influence de ces derniers sur l'évolution du régime politique consulaire puis impérial doit être réévaluée (p. 124), l'étude des relations entre Napoléon Bonaparte et les adversaires des Lumières constitue peut-être l'aspect le moins convaincant de l'ouvrage (Napoléon Bonaparte aurait récupéré certaines revendications des anti-Lumières – comme celles touchant au statut des femmes – pour obtenir leur soutien et assurer la « réconciliation » politique, [p. 149]). Sur ce terrain, en effet, l'auteur – qui s'appuie sur un corpus de textes peu original – aurait sans doute dû faire une place plus large à l'histoire sociale pour cerner plus précisément les contours de ce groupe des adversaires des Lumières sous le Consulat et l'Empire et, par là, faire apparaître plus clairement la spécificité de leurs positions dans l'espace politique du Consulat et de l'Empire. Il nous semble en effet qu'il aurait été nécessaire de s'interroger sur le rôle joué par le discours anti-Lumières dans le déplacement de « la Politique » vers la société civile afin d'en mesurer plus précisément les effets sur la construction de l'État et de l'horizon politique du Consulat et de l'Empire. Au-delà de cette réserve, les années 1800-1815 apparaissent comme des années cruciales de la mise en forme d'un discours politique de droite fondé sur l'hostilité aux Lumières, discours auquel la Restauration semble promettre le succès. Or, à la lecture du dernier chapitre portant sur la position des adversaires des Lumières entre 1820 et 1830, on comprend très vite que cette histoire est bien « désespérante » (cf. G. Gengembre). En dépit en effet des quelques victoires qu'ils remportent (dans le domaine de l'éducation par exemple), les anti-Lumières doivent en effet faire face à de nouveaux défis. Perdant progressivement leur influence auprès de la Cour (Charles X en dépit des concessions à son arrivée sur le trône reprend la politique de sécularisation de l'Église), ils se tournent de nouveau vers les Lumières pour se lancer dans une nouvelle offensive. À partir de 1820, et l'assassinat du duc de Berry, on assiste de nouveau au réveil des « vieilles » plumes du combat anti-Lumières (l'abbé de Boulogne en particulier) contre cette fois le « libéralisme », considéré comme la nouvelle incarnation de ces Lumières honnies. Les mêmes rage et violence déployées depuis les années 1760 sont de nouveau à l'ordre du jour pour s'attaquer autant à l'influence politique des « héritiers » des Lumières qu'à la diffusion des œuvres philosophiques dans les milieux populaires. Or, et en dépit des efforts déployés sur le terrain journalistique et éditorial (des passages très intéressants sont consacrés à l'étude des différentes stratégies mises en œuvre par les « ultras » pour investir les circuits de production et de diffusion des livres destinés au public populaire et surtout féminin), les vieilles antiennes sont impuissantes à empêcher la fragilisation des positions des catholiques fervents et des partisans d'un retour à la monarchie absolue. Les impasses – voire l'échec – du discours fondé sur l'hostilité aux Lumières se révèlent sans doute avec plus d'acuité lorsque l'auteur rappelle – et ces épisodes sont peu connus – les nombreuses destructions de librairies et les autodafés pratiqués par les pourfendeurs de l'anarchie sociale et politique. Menant un combat d'arrière-garde, enfermés dans une rhétorique qui tourne progressivement à

vide, les adversaires des Lumières ne semblent plus avoir d'autres choix que de recourir à cette violence destructrice dont ils nourrissent leurs discours depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle... peut-être est-ce là le vrai visage de la maladie « anti-philosophique ».

On l'aura compris, l'ouvrage de Darrin McMahon constitue un apport essentiel à l'étude de ces milieux encore mal connus des anti-Lumières et contre-révolutionnaires. Si l'on peut regretter certaines lacunes (comme l'étude de la portée du discours anti-Lumières dans le domaine des productions intellectuelles et, plus généralement des débats culturels), on ne saurait que trop encourager la lecture de cet ouvrage qui lève le voile sur quelques « idoles » auxquelles une certaine historiographie qui voit dans la Révolution française un Mal absolu, rend aujourd'hui encore hommage.

Jean-Luc CHAPPEY

**Jean MASCART, La vie et les travaux du chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799). Épisodes de la vie scientifique au XVIII<sup>e</sup> siècle.** Avant-propos de Denis Leppe et d'Étienne Taillemite. Ouvrage réédité avec le concours de la Société de Borda (Dax), du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général des Landes. Seconde édition, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (Bibliothèque de la revue d'histoire maritime. Histoire maritime, Outre-mer, relations internationales), 2000, XXI-821 p., tableau généalogique dépliant, index des noms de personnages cités, table alphabétique des noms géographiques et faits historiques, index bibliographique.

Au nom de Borda sont restées attachées une invention majeure en géodésie et une tradition de la Marine française : d'une part, le *cercle à réflexion*, conçu en 1773, expérimenté aux Canaries en 1776 et illustré par la mesure de la Méridienne pour l'établissement du système métrique, de 1792 à 1799, et par la seconde triangulation de la France pour la carte d'État-major du XIX<sup>e</sup> siècle ; d'autre part, le nom d'un quartier de *l'École navale* à Brest, en souvenir du navire qui abrita cette institution, sur lequel furent formées des générations d'officiers de marine de 1840 à 1913. Rares sont pourtant ceux qui connaissent ce personnage aussi important qu'oublié.

Né à Dax, dixième enfant d'une famille de nobliaux, élève au collège jésuite de La Flèche, Borda fut tour à tour maître de mathématiques (1755) et officier du Génie (1758) – après avoir été dispensé de la première année à l'École de Mézières parce qu'il venait d'être élu à l'Académie des sciences pour ses travaux de balistique ! –, puis officier de marine (1767), naviguant sur la *Flore* pour comparer les moyens de relever la longitude en mer, notamment les horloges marines de Leroy et de Berthoud (1773), et enfin inspecteur des constructions navales (1784), supervisant en particulier l'adoption des fameux plans types de la marine de Louis XVI. Ses travaux sur l'artillerie, la mécanique des fluides, les roues hydrauliques et la géodésie lui valurent d'appartenir à la classe de géométrie de l'Académie royale des sciences (1756) et à l'Académie de marine (1769), à la Commission des poids et mesures chargée de définir le système métrique (1789) – travail qu'il compléta par la confection de tables de logarithmes pour la nouvelle division décimale du cercle en 400 grades au lieu de 360 degrés, publiées par Delambre après sa mort –, au Bureau de consultation des arts et métiers (1791), puis au Bureau des longitudes et à la section de mathématiques de l'Institut national (1795).

La réédition de la seule vraie biographie qui lui ait été consacrée comble donc une lacune : publiée en 1919 dans les *Annales de l'Université de Lyon*, elle était d'un accès difficile. Pourtant, dans leur avant-propos à l'édition en fac-similé du texte de Mascart, les responsables du projet ont eux-mêmes implicitement posé la question de sa raison d'être : « La réédition d'un ouvrage universitaire quatre-vingts ans après sa première parution mérite quelques explications » (p. I). En rééditant ce type d'ouvrage, précieux parce qu'unique, mais notablement vieilli dans sa forme et passablement périmé par le

renouvellement de l'historiographie, la vraie question n'est-elle pas celle de la place qu'il convient de faire aux apports de la recherche ultérieure? Un véritable travail éditorial aurait rendu cette réédition infiniment plus utile aux lecteurs qui ne sont pas nécessairement au fait du contexte scientifique et institutionnel dans lequel s'inscrit l'œuvre de Borda.

Le comité scientifique de la *Revue d'histoire maritime* a voté à l'unanimité « la décision de le rééditer tel quel », avec la collaboration de la Société de Borda et – il faut le souligner – le soutien financier du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général des Landes. Le comité souhaitait « ainsi contribuer à la promotion de l'interdisciplinarité et à faire renaître un champ de recherche entre histoire maritime et histoire des sciences et susciter ainsi les vocations de nouveaux jeunes chercheurs » (pp. II-III). Ce sentiment assurément louable est accompagné d'une observation un peu rapide (« depuis 1919, la bibliographie n'a guère évolué » [p. IX]). Pour étayer cette assertion, une note infrapaginale renvoie seulement à trois textes de statuts divers : une notice académique de 1933, un article scientifique de la revue d'histoire des sciences *Isis* en 1953 sur un mémoire de Borda de mathématique appliquée à l'élection, et un ouvrage classique en histoire des sciences, dont le nom de l'auteur est malencontreusement amputé (M. D[a]umas, *Les instruments scientifiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1953). C'est faire fi de quelques articles sur Borda (par exemple : Sylvie Provost, « Le cercle de Borda et la carte des îles Canaries », *La Revue. Musée des arts et métiers*, n° 17, 1996, pp. 21-31). C'est surtout faire fi du renouvellement de l'historiographie particulièrement dans les dernières décennies – relative aux institutions auxquelles il a appartenu ! Cela est vrai pour le Génie militaire et l'École de Mézières (notamment les travaux de René Taton, Roger Chartier, Anne Blanchard, Bruno Belhoste), comme pour l'Académie des sciences (voir la bibliographie dans E. Brian et C. Demeulenaere-Douyère, dir., *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherche*, Tec & Doc, 1996), pour le Bureau de consultation des arts et métiers (D. de Place, « Le Bureau de Consultation pour les Arts, Paris, 1791-1796 », *History and Technology*, 5, 1988, pp. 139-178) et même pour la Marine, bien que les responsables de l'édition, éminents spécialistes de la question, accordent ici que les connaissances sur la marine du XVIII<sup>e</sup> siècle « ont notablement progressé » et citent la thèse monumentale d'Olivier Chapis sur Beautemps-Beaupré, parue chez le même éditeur en 1999 – ils auraient également pu citer, dans des genres très divers, les travaux de Jean Boudriot, Jean Meyer, Martine Acerra, Michel Vergé-Franceschi, Sylviane Llinares, Bernard Lutun, etc., ou ceux d'Hélène Vérin, qui s'inscrivent dans l'histoire des techniques plutôt que dans celle de la Marine. Certes, une réédition de ce type n'a nul besoin de fournir une bibliographie exhaustive depuis l'édition originale, mais elle ne saurait en ignorer les ouvrages principaux, et la liste des quelques travaux sur Borda aurait aisément pu être dressée... Seule l'a été la liste des 284 travaux publiés par l'auteur, l'astronome Jean Mascart (1872-1935), auquel la réédition rend un hommage appuyé et sans doute mérité (pp. IV-XXI), évidente contrepartie de la cession des droits par son petit-fils, professeur honoraire de mathématiques à l'Université de Toulouse.

Quoi qu'en dise la quatrième de couverture, l'ouvrage manque parfois de rigueur. Les conditions dans lesquelles a travaillé Mascart, loin de Paris, expliquent sans doute certaines erreurs ou incohérences. Il aurait été utile de relever les principales, notamment sur la carrière de Borda à l'Académie des sciences – il n'a pas été nommé *correspondant* en 1759, puisqu'il en était déjà membre depuis trois ans (p. 64). On regrettera aussi l'omission d'une partie de sa carrière, dans les dernières années de sa vie : ses fonctions d'expert scientifique sous le Directoire, hors de l'Institut national. Ainsi sa participation à l'examen de deux inventions importantes en matière d'armement : la « poudre ronde » de Champy, qu'il étudia dans une commission spéciale avec le général d'Aboville et son confrère Pelletier, chimiste de l'Institut, tant sur le lieu de production à la poudrerie d'Essonnes qu'aux essais comparatifs de La Fère (1796); les boulets creux (obus de marine) et boulets incendiaires de Fabre, qu'il examina au sein de la

Commission des épreuves d'armes de Meudon (1797-1799) – avatar tardif des anciennes commissions sous la surveillance directe du Comité de salut public – avec des officiers et deux autres membres de l'Institut, le mathématicien Laplace et le mécanicien Perier.

L'apparat critique élaboré par Mascart, en revanche, ne manque pas : les annexes représentent 15 % du volume de l'ouvrage et l'abondance des notices biographiques est telle qu'elles occupent souvent plus des trois quarts d'une page, ne laissant au texte que la partie congrue, parfois deux lignes seulement ! Formant, au dire des responsables, « un véritable dictionnaire biographique du XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. VIII), ces notices seront toujours utiles au lecteur peu au fait de chacune des questions que Borda a abordées de près ou de loin. Pourtant, malgré leur (sur)abondance, on y retrouve assez couramment la mention « Nous n'avons aucun renseignement biographique sur cet auteur ». Pourtant, bien souvent, ce qui était vrai pour Mascart ne devrait plus l'être maintenant. Ainsi, l'obscur Hapel La Chenaye, dont Fourcroy lit une lettre de la Guadeloupe à l'Académie des sciences en 1798 (p. 557), est dûment répertorié parmi les correspondants de l'institution, à laquelle il a légué ses archives à sa mort en 1822 (voir C. Demeulenaere-Douyère, « Un regard sur la Guadeloupe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : le fonds Hapel Lachênaie des Archives de l'Académie des sciences de Paris », dans D. Bégot et J.-C. Hocquet, dir., *Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais*, Paris, Éd. du CTHS, 2000, pp. 127-147). De même, l'auteur dit manquer de renseignements sur le « Comité des Artistes » dont Borda fut membre avec d'autres académiciens en vertu des lettres patentes du 7 février 1787 (p. 560). Il s'agissait de délivrer des brevets à 24 ingénieurs en instruments d'optique, de physique et de mathématique, question importante à une époque où l'instrumentation prenait une place croissante dans le progrès des sciences et où les fabricants devaient être libres de travailler des matériaux divers (bois, verre, laiton, acier...) sans contrevenir aux règlements sur les corporations (voir Maurice Daumas, « Le corps des ingénieurs brevetés en instruments scientifiques (1787) », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 5, 1952, pp. 86-96). Parfois, enfin, l'incohérence des faits exposés aurait mérité une correction. Par exemple, Moncabrié, inventeur du « vigigraphe », est présenté comme chef des mouvements au port de Rochefort dans un rapport à l'Institut national en 1799 (p. 759) : ce n'est donc pas, à l'évidence, Joseph-Saturnin *Moncabrié de Peytes* (*sic*) (1741-1819), puisqu'il « émigra lors de la Révolution et ne reparut qu'avec la Restauration » (p. 565), mais son fils, François-Henry de *Peyfès de Moncabrié* (1766-1833), qui n'émigra pas.

Ce sont là des détails, sans doute. Mais ils revêtent une importance particulière dans un ouvrage que les éditeurs présentent comme « un monument d'érudition » (p. II) selon « la méthode de la plus pure tradition positiviste », tout en lui reconnaissant « une légère tendance hagiographique » (p. VIII). Eux-mêmes n'échappent d'ailleurs pas non plus à une certaine forme d'hagiographie, lorsqu'ils soulignent que « Borda a été un savant pur qui ne se mêla jamais de politique » et que, à l'instar de Duhamel du Monceau et contrairement à Condorcet, il « ne partageait pas les tendances idéologiques » du mouvement encyclopédiste, ou lorsqu'ils voient en lui « le type le plus parfait du savant de l'époque des Lumières, voué uniquement au progrès des connaissances, sans esprit polémique » (p. II)...

Malgré ses défauts, la réédition de la monumentale étude de Mascart est bienvenue, ne serait-ce que pour inciter un historien à donner le véritable ouvrage de référence qu'un savant comme Borda mériterait, tant pour ses travaux scientifiques que pour son action au sein de diverses institutions de l'État monarchique et républicain, et notamment de la Marine.

Patrice BRET

David McCULLOUGH, *John Adams*, New York, Simon & Schuster, 2001, 751 p.

David McCullough a écrit une excellente biographie du second président des États-Unis, une étude qui a reçu l'approbation des critiques et du grand public. Son œuvre est restée en tête des succès de librairie pendant quarante-deux semaines, et elle est encore populaire maintenant. Dans sa description de la vie mouvementée de John Adams, l'auteur évoque notamment sa dispute avec son adversaire politique, Thomas Jefferson. Les très nettes différences qui les séparaient, comme on le sait, étaient liées à leurs vues sur la Révolution française. Bien que l'auteur ne mentionne cet événement que brièvement, ce qu'il en dit intéresse certainement le lecteur des *AHRF*. Je vais donc en faire le thème de mes remarques.

Selon l'auteur, la prise d'assaut de la Bastille est le fait d'une « bande d'enragés » et « la tête ensanglantée [du commandant de la prison] était transportée dans les rues sur une pique ». Pendant les jours suivants « des bandes folles envahirent la cité » au moment où des victimes « étaient pendues aux réverbères » et l'une d'entre elles avait « le cœur arraché de son corps ». Ces huit lignes de description sont tout ce que l'auteur a à dire à propos des événements historiques du 14 juillet 1789. Pourtant, contredisant ce qu'il vient de déclarer lui-même, McCullough cite le *New York Daily Gazette* du 19 septembre 1789 qui mentionne que « presque partout en Amérique les nouvelles [de la Révolution] étaient accueillies avec enthousiasme » (p. 416). Il serait plutôt raisonnable de penser que les Américains, comme les autres peuples, ont dû applaudir quelque chose d'autre que la violence exagérée contre les membres de l'Ancien Régime et leurs défenseurs.

Les spécialistes de la Révolution connaissent bien le rapport révélateur de l'ambassadeur d'Angleterre en France, le duc de Dorset. Deux jours après la prise de la Bastille, il loua « la régularité et la conduite déterminée de la foule », concluant que « la plus grande révolution n'a causé que, toutes proportions gardées si on considère la magnitude de l'événement, la perte de très peu de vies ». Quel contraste entre les observations du duc et celles de David McCullough !

Le fait qu'il caractérise le comportement de la « foule parisienne » comme celui d'une « foule d'enragés » nous renseigne finalement mieux sur l'auteur que sur le peuple de Paris. Aujourd'hui, la plupart des hommes de lettres parlent de foules révolutionnaires, non pas de « bandes ». À l'inverse des membres de l'école de Taine, les historiens d'aujourd'hui ont étudié les rapports de ceux qui ont été arrêtés et interrogés. Ils ont trouvé en général que les hommes et les femmes arrêtés par les autorités étaient des citoyens ordinaires de la capitale avec un domicile fixe, un emploi, et une famille. Ce n'étaient pas des pauvres ni des sans-foyer. Les hommes qui faisaient partie des comités de sections – comités civils, révolutionnaires, ou de secours public – ainsi que ceux qui composaient les différents clubs politiques, y compris les femmes, résidaient depuis longtemps dans leur quartier ou arrondissement, avaient presque toujours un bon niveau d'instruction et des revenus stables, si modeste qu'en fut le montant. Souvent, ils sont caractérisés comme « pères de famille », garantie d'un comportement digne et honnête.

D. McCullough est convaincu que durant la phase la plus radicale et la plus démocratique de la Révolution française, « le pays entier était en proie au chaos et à la violence... le roi était pratiquement prisonnier... alors que les extrémistes... les Jacobins – Marat, Danton, Robespierre – avaient les rênes en main » (p. 437). Pourtant, la période de 1793 à 1794 n'était certainement pas chaotique. La Contre-Révolution avait été enterrée, tandis que les dissidents politiques avaient trop peur pour défier le régime pendant la Terreur.

En même temps, le roi n'avait pas tenu parole et ne semblait pas vouloir se transformer en monarque constitutionnel. Pendant ce temps, la reine, Marie-Antoinette,

divulguait secrètement les plans de bataille de l'armée française, alors que le duc de Brunswick menaçait de mettre fin à la Révolution.

Inutile de préciser que les hommes et les femmes du monde occidental et d'ailleurs étaient nettement divisés en ce qui concerne l'avenir de la Révolution. En dépit du fait que la révolution américaine avait eu un effet évident sur les Français une décennie plus tard, la population des États-Unis qui avait une conscience politique a suivi celle de la France. Il est bien connu que Adams et Jefferson ne s'étaient pas parlés pendant des années à cause de leurs différends très marqués à propos des événements en France. Jefferson écrit « l'arbre de la liberté doit être arrosé de temps en temps par le sang des patriotes et des tyrans », tandis que Adams pensait que les Français étaient moins des patriotes que « trente millions d'assoiffés ». Jefferson trouvait la Révolution en France « remarquable », tandis que Adams craignait « sa démocratie débridée et instable », et pour lui ses chefs, comme « Danton, Robespierre et Marat », n'étaient que des « furies ». Ainsi, les mérites que D. McCullough découvre dans la révolution américaine, il ne peut pas les trouver dans les vertus plus profondes et plus démocratiques de la Révolution française. John Adams est peut-être un excellent représentant de cet événement-là, mais seuls les monarchistes les plus conservateurs de la France de 1789 l'auraient accepté comme porte-parole de leurs idées.

Si D. McCullough écrivait un jour une biographie de Jefferson, il trouverait les opinions de ce dernier bien conservatrices au regard de celles des modérés de la Révolution française. Malgré cela, pour conservatrices que soient ses idées, elles sont encore bien à gauche de celles de John Adams.

Mooris SLAVIN

Sophia ROSENFELD, *A Revolution in Language. The Problem of Signs in Late Eighteenth-Century France*, Stanford, Stanford University Press, 2001, 410 p.

Sophia Rosenfeld se propose d'étudier en quoi l'abord de la question du langage tout au long de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par les penseurs des Lumières, puis par les révolutionnaires, constitue un élément central de la controverse publique, et aussi de l'expérimentation politique. Elle s'intéresse plus particulièrement à l'ascension, puis à l'éclipse d'une configuration historico-linguistique particulière autour du *thème du langage d'action*. L'émergence de l'idée et de l'image du langage d'action a été certes systématisée par Condillac, mais se situe aussi à la frontière du discours fictionnel et du discours philosophique non seulement pour expliquer les origines naturelles du langage humain, mais aussi pour trouver une solution à l'abus des mots.

Elle revient donc longuement, dès son premier chapitre, sur la question de l'abus des mots, abordée par de très nombreux auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour reposer le problème central de la connexion entre le contrôle des idées et la fixation des mots, ce que nous appelons la connexion empirique entre les mots et les idées dans la perspective d'un contrôle sémiotique de l'expérience humaine. Cependant, son questionnement privilégie d'emblée la connexion entre le signe gestuel et l'idée comme donnée logique, naturelle, nécessaire par opposition avec l'aspect conventionnel, donc souvent équivoque, de la relation entre les mots et les idées.

Ainsi, une fois posé, avec *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac, publié en 1746, le modèle épistémologique qui donne un statut actif aux signes par le fait d'un langage d'action qui permet d'expérimenter l'ordre naturel et logique, l'idée du langage d'action comme langage universel des signes naturels se réalise d'abord dans l'espace théâtral de la pantomime. Le cas de Jean-Georges Noverre, apparaît ici exemplaire. Ce danseur et chorégraphe des années 1760 inaugure un « ballet d'action » qui restaure un langage de la pantomime où s'expérimente, par le langage gestuel, l'échange des sentiments. Il propose ainsi une extension de l'argument

public mis en place par les Lumières à l'expérience émotive dans une stricte connexion entre les gestes et les idées.

L'expérience pédagogique qui prend la suite dans les années 1770, avec l'abbé Charles Michel de l'Épée, et sa nouvelle manière d'enseigner par les signes manuels auprès des sourds-muets, rend possible l'élaboration d'un langage propre à la nouvelle abstraction sociétale sur la base méthodique d'un langage naturel des signes attentifs. Des signes « basiques » permettent de recomposer l'ordre de la génération des idées. C'est à l'abbé Sicard que nous devons, dans les années 1780, au moment où il dirige l'Institution des sourds et muets de Bordeaux, l'insertion de la nomenclature de l'abbé de l'Épée, présentée sous la forme d'un dictionnaire des signes manuels, dans un contexte analytique et grammatical.

Sophia Rosenfeld accorde alors une très grande importance à l'impact des initiatives pédagogiques de Sicard, devenu entre-temps responsable de l'Institution parisienne des sourds et muets, dans la conception révolutionnaire de la langue nationale, de Talleyrand à Rœderer en passant par Fauchet, Condorcet, Daunou et bien d'autres, avec, semble-t-il, une influence particulière parmi les Girondins. Elle sous-estime, nous semble-t-il, l'ampleur du mouvement de refus de l'imitation déjà attesté chez Marmontel dans *L'Encyclopédie*, et amplifié par les « écrivains patriotes » au contact de l'extrême abus des mots des années 1790-1791.

Il nous faut revenir ici à la seconde conception du langage d'action de Condillac dans sa *Grammaire* de 1775. Ce philosophe amorce alors un tournant nominaliste où le langage d'action n'est plus rapporté à une représentation naturelle et universelle de l'origine de la langue, mais renvoie au travail de l'esprit de chaque individu qui juge de l'expérience par une affirmation qui a valeur d'opération référentielle renvoyant au monde externe rendu possible par le langage. La connexion entre le langage et la réalité ne relève plus d'une représentation imitative des faits et gestes de l'homme, des origines à nos jours, mais prend en considération l'acte créatif de l'esprit comme acte de langage à forte valeur référentielle. À l'horizon du droit naturel déclaré, la prononciation de droit s'exerce alors dès 1789 dans un espace délibératif où tout individu peut affirmer « je veux » et « j'agis », elle devient la référence nécessaire de tout langage d'action.

Sicard ignore la traduction de ce tournant nominaliste sur le terrain politique. Il demeure l'adepte, pendant la Révolution française, d'une vision du langage d'action qui apparaît trop « extensive », donc basée sur une conception originelle, et donc « fausse », du fonctionnement de l'esprit humain, au regard de la manière dont se connecte la nouvelle langue politique à l'esprit politique au cours de la Révolution française. C'est ainsi qu'il se heurte d'abord au « grammairien patriote » Domergue, et au linguiste Duhamel au sein de la *Société des amateurs de la langue française* en 1791. Alors que Sicard veut remonter jusqu'aux origines du langage naturel d'action dans le cadre des discussions au sein du comité grammatical de la Société, Domergue propose de s'en tenir, à l'analyse grammaticale de la proposition en tant qu'expression du jugement humain. Puis, sollicité un temps en 1792 pour participer à la publication du *Journal d'instruction sociale*, au côté de Duhamel et de Condorcet, il en est écarté par ce dernier au profit de Sieyès. Il s'agit désormais de privilégier les réflexions relatives à l'organisation actuelle de la langue politique, selon un modèle à la fois analytique et pragmatique, sur les considérations relatives aux origines naturelles du langage d'action jugées plutôt floues. Dans la voie ouverte par Sieyès dans les années 1780, il s'agit bien de substituer à la métaphysique des origines une véritable métaphysique politique, en tant que métaphysique du moi et de son activité de jugement.

L'analyse de Sophia Rosenfeld des « troubles du langage jacobin » en 1793 et 1794 est alors à l'égal de son incompréhension du fonctionnement du langage révolutionnaire d'action comme expression de « l'acte de faire parler la loi », jugement désormais dévolu à tout citoyen. Sa présentation de la position « scientiste » des Idéologues en matière de langage des signes, dans le dernier chapitre de son livre, finit certes par

marquer la rupture nominaliste avec le modèle épistémologique du langage originaire d'action pris en compte tout au long de son ouvrage. Mais il nous semble que cette rupture est bien antérieure, et se définit sur des bases autres que celles d'un nominalisme réduit à l'espace de jugement du déterminisme scientifique.

L'historien américain David Bell souligne, à juste titre, dans son compte rendu publié par *The New Republic* du 26 novembre 2001, la diversité et la qualité des analyses relatives à la quête du langage d'action par tel ou tel auteur / acteur, tout ajoutant que Sophia Rosenfeld ne démontre pas vraiment l'importance politique des idées sur le langage au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne partageons pas cette critique. Cet ouvrage prouve, nous semble-t-il, une fois de plus l'importance de la question du langage dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle lorsqu'il s'agit de comprendre d'abord la formation de l'espace public des Lumières, puis l'émergence d'un espace public de réciprocité pendant la Révolution française.

Jacques GUILHAUMOU

**Bruno CIOTTI, Du volontaire au conscrit. Les levées d'hommes dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution française**, préface de Maurice Garden, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2001, 2 tomes, 781 p.

Dans la lignée des travaux de J.-P. Bertaud, B. Ciotti a entrepris d'écrire l'histoire des levées d'hommes de la Révolution et de la conscription directoriale dans le département du Puy-de-Dôme. Dans un ouvrage très dense tiré de sa thèse de doctorat, l'auteur se propose de retracer les attitudes de la population face à la constitution d'une armée nouvelle, d'abord par le biais d'une histoire quantitative, ensuite par l'étude des origines démographiques, économiques et sociales des comportements face aux enrôlements.

L'historien définit sa méthode, dont il faut saluer la rigueur exemplaire, dans un chapitre liminaire qui est ainsi une superbe leçon historiographique. Étudiant les recrues avant qu'elles n'intègrent les unités combattantes, il a été amené à une approche des sources différente de celle de J.-P. Bertaud, voire à l'« invention » de nouvelles ; on songe à l'utilisation de registres de contrôles que possèdent les archives du Puy-de-Dôme (ce qui n'est pas le cas de tous les départements). Un fichier de plus de 22 000 hommes a été constitué, c'est dire l'ampleur de ce travail qui ne cède pourtant jamais à la gratuité de l'histoire quantitative. Au contraire, B. Ciotti montre que celle-ci permet de fonder ensuite une histoire sociale, culturelle et des mentalités et de se livrer à une histoire comparative.

B. Ciotti consacre la première partie de son ouvrage aux levées des commencements de la Révolution fondées sur le volontariat et à la levée des 300 000 hommes qui semble un retour aux pratiques de l'Ancien Régime plus que la préfiguration du service obligatoire. Le premier chapitre intitulé « Le temps des volontaires » est pour l'historien l'occasion de démontrer la pertinence de sa méthode de dénombrement. Parmi les volontaires de 1791 il distingue, ce qui n'est pas toujours possible dans d'autres départements faute de sources, les inscrits et ceux qui sont finalement désignés. Cela lui permet d'analyser les modalités de la sélection qui écarte un homme sur deux. C'est aussi pour lui l'occasion de présenter la diversité des réponses à l'effort demandé : contrastes entre plaines et ensembles montagneux et entre ceux-ci eux-mêmes, « césure radicale » entre les villes et les campagnes. Le bilan est relativement favorable pour l'ensemble du département. Le recrutement s'est déroulé en cinq mois mais des problèmes matériels ont fait obstacle au départ plus rapide du premier bataillon, toutefois il y aurait eu suffisamment de volontaires pour former un second bataillon.

1792 accélère le rythme des levées. L'été 1792 marque l'apogée du volontariat en même temps que s'approfondit la rupture entre une partie de la population du département avec la Révolution. Mais à la fin de l'été le recrutement du troisième bataillon

manifeste qu'on ne peut plus parler désormais dans le Puy-de-Dôme de « pur » volontariat : fixation d'un contingent par districts et par communes bien qu'aucune sanction ne soit prévue s'il n'est pas levé, désignation forcée et achat d'hommes. Mais ce dernier phénomène ne se produit-il pas dans d'autres départements comme nous avons pu le constater en Seine-et-Marne ? Dans beaucoup de communes, par exemple, les volontaires ne partent que contre indemnité qu'ils ont parfois fortement sollicitée. Alors qu'elles fustigent l'achat d'hommes étrangers à la commune, les autorités du département et des districts encouragent au contraire, comme forme de solidarité communautaire, les collectes en faveur de ceux qui acceptent de partir au nom de leur propre commune. On ne suivra donc pas B. Ciotti quand il dit que les autorités du Puy-de-Dôme qui ont eu la même attitude que leurs homologues seine-et-marnaises ont toléré une forme de mercenariat.

Quoi qu'il en soit, la levée des 300 000 hommes à laquelle l'historien consacre le chapitre suivant n'exige plus qu'un volontariat de façade sans pour autant instaurer le service personnel. Dans une perspective novatrice, B. Ciotti remarque que l'égalité entre les citoyens n'étant pas le but de cet appel, il renoue avec certaines pratiques du recrutement de la milice. Tout aussi novatrices sont ses considérations à propos du bilan de la levée, d'une part parce que son succès dans le Puy-de-Dôme qui fournit 95 % des hommes demandés est un argument supplémentaire à l'appui de la thèse qui dément l'idée reçue d'un échec total, d'autre part parce que, fidèle à sa rigueur méthodologique, l'auteur ouvre des pistes de recherches pour un bilan national dont il montre que jusqu'à ce jour, il n'a jamais été établi de façon définitive.

La seconde partie « Le temps du service militaire personnel et obligatoire » s'ouvre sur « Le temps des requis », l'historien ayant affirmé précédemment pour justifier la césure qu'il opère que, si la levée des 300 000 hommes rappelle la milice, la levée en masse annonce la conscription. Elle ne fait seulement que l'annoncer étant tout au plus l'émergence du service personnel et obligatoire en réponse à une situation d'urgence. Une fois de plus, l'auteur se livre à une comptabilité rigoureuse mais n'hésite pas non plus à montrer les lacunes des sources qui fondent l'histoire militaire de la Révolution. Il dénombre les hommes qui furent dans le cas d'être requis (en montrant la disparité entre les districts et communes) et le hiatus qui apparaît entre l'effectif parti, 60 % de l'effectif théorique (mais s'il n'y eut que 12 % d'insoumis, il y eut 20 % de réformés et 5,5 % d'exemptés), l'effectif arrivé, l'effectif incorporé, hiatus que l'on retrouvera pendant la conscription.

Après une longue pause dans les appels d'hommes est votée la loi Jourdan-Delbrel à la fin de 1798. Dans le Puy-de-Dôme, les débuts de la conscription sont difficiles comme le prouvent les résultats très médiocres qu'obtient chacune des trois levées directoriales. Bilan de misère pour la levée de vendémiaire, pour laquelle le Puy-de-Dôme donne seulement 18 % des hommes qui lui étaient demandés. La levée de germinal est pire qui fournit un peu moins de 15 % de l'effectif exigé. L'échec de la levée de messidor est tout aussi patent, aggravé par les modalités particulières de ce dernier recrutement. Les 5,8 % qui rejoignent définitivement les drapeaux ne correspondent pas – tant s'en faut – au nombre d'hommes incorporés au sein d'un bataillon auxiliaire formé au chef-lieu du département. Le délai dû à des problèmes matériels et financiers entre la formation du bataillon et son départ fut propice à la désertion.

La troisième partie « Le refus du recrutement » est une étude qualitative. On regrette l'aspect un peu artificiel de ce découpage qui conduit à valoriser davantage l'attitude des contestataires de la Révolution ou celle des autorités que l'opinion de ceux qui partirent bon gré mal gré. Le refus du service est un phénomène majeur qui atteint son paroxysme lors de la période directoriale mais, dès mars 1793, le département n'est pas épargné par les troubles dont l'auteur établit une typologie en fonction de leur degré de gravité qui coïncide avec le niveau décroissant de participation aux précédents enrôlements volontaires : troubles sporadiques en ville et en plaine, émeute à la Tour

Saint-Pardoux, dans les montagnes de l'Ouest, brisée par une répression sanglante – cinq morts – mais qui s'achève par la désignation du contingent dans le calme, enfin deux ramifications de la révolte qui secoue le nord du Livradois-Forez, un « attroupement » plus impressionnant que réellement dangereux dans la région de Cunlhat et un mouvement plus virulent mais sans conséquences sanglantes dont l'épicentre est Vollors-Ville.

B. Ciotti applique à ces mouvements populaires la grille d'analyse désormais classique qui ne saurait se satisfaire – sans la rejeter totalement – de l'hypothèse d'un complot contre-révolutionnaire. Il suffit d'un terrain miné dont l'auteur montre les composantes spécifiques au département, notamment les perturbations engendrées par la Révolution au sein des communautés familiales. Le mécontentement latent dès l'été 1792 est alors exploité par les prêtres réfractaires plus que par les nobles. Cependant même le mouvement de Vollore-Ville, le plus proche d'une petite Vendée, ne débouche pas sur une insurrection, faute d'une participation importante de la population, faute de chefs et faute de moyens matériels et d'armes. Les autorités qui ne sous-estiment ni ne surestiment les troubles en imposent aux séditeux par le recours à la garde nationale urbaine et par une répression mesurée. La population abandonne alors la révolte armée – inefficace – et use de succédanés comme l'insoumission et la désertion analysées dans le chapitre suivant.

L'étude de l'insoumission est à la fois spatiale et temporelle : phénomène massif pendant les levées conscriptionnelles au point qu'elle devient le fléau qui « décime » les armées alors que celles de la Révolution l'étaient par la désertion, elle ne fait qu'accroître dans le cas du Puy-de-Dôme, des traits repérables dès la levée en masse. Elle est combattue par les autorités tour à tour par la coercition et la persuasion, avec fort peu de succès dans les deux cas. Cet échec patent et l'impunité qui en résulte ne sont pas peu dans la progression du refus pendant toute la période. Comme cela a déjà été constaté dans d'autres départements, le refus n'a pas initialement un sens contre-révolutionnaire. À la fin de son étude, l'auteur s'attache aux effets différentiels du poids des levées. Il est modeste par rapport à celui qui pèse sur d'autres départements mais la population compare avec ce qu'elle a donné à la fin de l'Ancien Régime. Surtout la ponction est profondément inégalitaire suivant les classes d'âge, les ménages et les familles et enfin les groupes sociaux.

33 tableaux statistiques, 16 cartes, 2 index complètent cet ouvrage, beau et solide témoignage de la vitalité d'une histoire militaire en plein renouvellement.

Annie CRÉPIN

Bernard GAINOT, **1799, un nouveau Jacobinisme ?**, Paris, Éd. du CTHS, 2001, 543 p.

Les recherches portant sur les conditions de la mise en application du droit de vote se sont enrichies récemment de l'apport de plusieurs travaux de fond. Après la publication d'un guide pour la recherche (*Voter, élire pendant la Révolution française, 1789-1799*, ouvrage collectif publié en 1999 par les mêmes éditions du CTHS, par S. Aberdam, S. Bianchi, R. Demeude, É. Ducoudray, B. Gainot, M. Genty et C. Wolikow) et la soutenance de la thèse de Serge Aberdam (*L'élargissement du droit de vote entre 1792 et 1795 au travers du dénombrement du Comité de Division et des votes populaires sur les Constitutions de 1793 et de 1795*, s. dir. Michel Vovelle, Université Paris I, 2001), Bernard Gainot apporte une contribution nouvelle à cet important chantier d'études ; l'ouvrage est une version profondément remaniée et considérablement augmentée de sa thèse de doctorat, soutenue en 1992, à l'Université Paris I, sous la direction de Michel Vovelle. Ces précisions bibliographiques sont nécessaires afin de rappeler l'existence de tous ces travaux, conduits dans le cadre de l'Institut d'Histoire de la Révolution française et de ses différents ateliers. En effet, il est surprenant, pour ne pas dire plus, de ne trouver aucune mention du guide *Voter, élire* et de ses apports scientifiques fondamen-

taux dans deux des articles publiés dans le récent numéro de la revue *Le débat*, (n° 116, septembre-octobre 2001) consacré aux *Sources de la politique française* : « L'héritage jacobin et le problème de la représentation », par Marcel Gauchet, (pp. 32-45) et « La difficile invention du vote. L'exigence du suffrage et ses apories », par Patrice Gueniffey, pp. 17-31.

L'étude de la représentation nationale doit prendre en compte de nombreux facteurs, qui conditionnent la validité des conclusions sur les résultats du vote et la mise en place, progressive et délicate, de la démocratie. L'exercice des conditions légales du droit de suffrage est en effet inséparable de l'étude des pratiques électorales, dont les réalités sont diverses. La prise en compte, ensuite, des résultats des différentes consultations électorales pèse sur la vie du pays, tant au niveau national, qu'à toutes les échelles locales et apparaît comme une conséquence, directe ou plus éloignée, de ces multiples votes, qu'il faut scruter à la loupe. Le livre de Bernard Gainot apporte un éclairage renouvelé et passionnant parce qu'il se place dans la perspective déjà ébauchée naguère par Isser Woloch, qui lie l'examen des pratiques électorales avec un ensemble de techniques de la « persuasion démocratique ». Est-il besoin de rappeler que les études de cas, démarche pointilliste et austère, s'avèrent indispensables pour rendre compte à la fois de la complexité et de l'épaisseur de l'événement, qui doit être pris en compte dans sa dimension régionale et locale pour être appréhendé et compris au mieux ? L'inflexion récente de l'historiographie, qui s'attache davantage à l'histoire des idées et des discours d'assemblée qu'à ce type de recherches, fondées principalement sur des dépouillements d'archives, ne doit pas masquer l'épaisseur des perceptions contemporaines, qui s'inscrivent dans des systèmes de représentation concurrentiels et souvent conflictuels. Le livre de Bernard Gainot, précédé d'une préface courte et précise de Jean-Clément Martin, s'attache d'abord à révéler les sources, pour les confronter ensuite aux mémoires contemporains sur l'événement, et, enfin, à inscrire une réflexion politique sur le concept de « néojacobinisme », terme inventé (au sens archéologique du mot) par Georges Lefebvre dans son *Histoire du Directoire* publiée en 1943. Le titre de l'ouvrage annonce d'emblée que nous sommes en présence d'un « moment » de l'histoire, au sens formulé et théorisé par Reinhart Koselleck dans *Le futur antérieur. Contribution à la sémantique des temps historiques* (Paris, EHESS, 1990). Ce « moment » de 1799, pour Bernard Gainot, est le « moment néojacobin », c'est-à-dire une séquence chronologique courte, entre mars et septembre 1799, au cours de laquelle est posée avec acuité la définition de la démocratie représentative, en terme de souveraineté électorale, exercée grâce aux élections, certes, mais aussi grâce aux multiples relais d'opinion que constituent quelques groupes de gens de presse très actifs. L'historien a la chance de connaître la fin du film, pourrait-on dire, et de savoir que le coup d'État de Brumaire mettra un terme aux aspirations de nombreux contemporains en faveur d'une démocratie apaisée mais efficace. Brumaire, mise à mort des idéaux de la Révolution, a longtemps pesé comme une malédiction qui a obéré l'étude de la période directoriale, trop souvent perçue comme une séquence contradictoire et souvent résumée par l'insistance sur une soit-disant « politique de bascule » ; tout se passe comme si, écartelés entre les tenants des idéaux jacobins et les tentatives de restauration de l'ordre monarchique ancien, les directoriaux n'avaient gouverné qu'au coup par coup, soucieux simplement de conserver un *statu quo* difficile.

L'ouvrage commence par une longue introduction qui replace l'objet dans ses différentes dimensions historiographiques et aux différentes échelles de l'analyse. Le premier chapitre présente le contexte de déstabilisation intérieure constitué, d'une part, à l'intérieur du Corps législatif, par le petit noyau de députés qui n'avaient pas été épurés au printemps 1798 et pour qui la garantie de la conservation des libertés publiques passe par l'autorité de l'Assemblée, la « centralité législative », et, d'autre part, dans l'ensemble du pays, par un grand nombre d'organes de presse, sporadiques ou de plus longue durée, qui, à l'instar du *Journal des hommes libres de tous les pays*, et de son imposante galaxie de talents, Antonelle, Vatar ou encore Félix Le Peletier, s'ef-

forcent de remédier à la disparition des sociétés populaires, fermées après Fructidor. La préparation des élections est minutieuse, et le Directoire envoie de nombreux correspondants à travers le pays, dont les titres et les objets des missions sont codés, afin de leur laisser toute possibilité d'évaluer l'esprit public, l'état de l'opinion, et de l'infléchir si faire se peut. Les assemblées primaires électorales se déroulent rarement dans le calme, car elles sont perturbées par des troubles volontaires, destinés à provoquer des suspensions de séances propices à permettre la modification de la liste des électeurs : ce sont les « scissions » dont l'étude permet de pondérer la suite des résultats du scrutin.

Le chapitre suivant est consacré à la recherche et à la définition, si tant est qu'elle soit possible, d'un groupe de « législateurs néojacobins ». À travers une multitude d'exemples finement analysés, voire même « décortiqués », Bernard Gainot montre l'impossibilité d'une typologie dans la mesure où les cas individuels révèlent des parcours antérieurs souvent divergents, mais aussi parce que notre vocabulaire politique contemporain n'est pas approprié pour rendre compte de pratiques parlementaires encore en germe : en 1799, on ne peut pas encore parler de « groupe parlementaire », avec un programme et une discipline de vote. Examinant ensuite la question d'une manipulation éventuelle qui aurait été conduite par Barras ou par Lucien Bonaparte, la démonstration de Bernard Gainot, fondée sur la présentation d'une importante série d'exemples très détaillés, conclut en minorant ces interférences.

Les deux chapitres suivants creusent le sillon, en étudiant la reconquête d'un espace politique dans la capitale (chapitre 3), puis la diversité du néojacobinisme dans les provinces (chapitre 4). Le chapitre 3 consacré à l'étude de Paris, entreprend de décrire à la fois l'action et les lieux de l'action des néojacobins parisiens. Ceux-ci se reconstituent et se regroupent dans de nouvelles sociétés politiques, en particulier la « société du Manège », la plus importante et celle dont les débats montrent la vitalité du camp démocratique. L'espace démocratique se situe ici à la frontière entre cet espace public, celui des sociétés politiques, et l'espace privé (les résidences des principaux leaders d'opinion), toujours plus difficile à saisir, mais pour lequel il existe des archives policières nombreuses (preuve, *a contrario*, de leur importance !), où se nouent et se revigorent des relations interpersonnelles. Hormis l'intérêt politique de ces pages, on peut repérer la persistance de certains lieux, qui dessinent une carte de l'espace parisien, autour des jardins, des Tuileries et du Palais-Royal, des Champs-Élysées par exemple, du faubourg Saint-Marceau, qui n'a rien perdu de sa vitalité révolutionnaire, ou encore du domicile de Vatar, rue des Saint-Pères. Les persécutions policières, les interdictions de journaux et la fermeture des lieux de réunion radicalisent l'attitude des néojacobins qui, vers la mi-juillet 1799, glissent de plus en plus vers l'opposition, ainsi qu'en témoigne la presse démocratique, en particulier le *Journal des hommes libres de tous les pays*, de Vatar, et *Le père Duchesne* de Lebois, vigoureusement relayés par le journal de Bescher et Bazin *Le démocrate*.

Le chapitre suivant, consacré au néojacobinisme provincial pendant l'été 1799, nous fait parcourir un tour de France presque complet, à travers des études sur l'est du pays (Langres, Auxerre, Grenoble, la Saône-et-Loire et le Doubs), le sud-est languedocien, le Sud-Ouest (Saintes) et une partie de l'Ouest (le Morbihan et l'Eure-et-Loir). Outre la précision et l'importance des informations récoltées, la démarche de Bernard Gainot se révèle pleinement dans ce chapitre, car il cherche à donner le maximum d'informations récoltées à la source, dans les fonds des archives départementales et communales au prix d'un pointillisme parfois difficile à suivre. Pour ce sujet en effet, il apparaît que, si les monographies locales ne suffisent plus pour permettre d'apporter des conclusions fiables sur le néojacobinisme en 1799, leur récolement et leur mise en perspective sont indispensables. Ce mouvement, qui associe des pratiques héritées de la période révolutionnaire à un projet politique nouveau anticipe l'action que pourrait avoir un parti politique dans une démocratie libérale de type classique.

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage, portant sur la « régénération » de l'été 1799 et le programme politique néojacobin nous rappellent que, malgré le coup d'arrêt brutal du 18 Brumaire, les idées et les aspirations des hommes de l'an VII ont pu inspirer les courants républicains du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Les prémices d'une évolution vers la reconnaissance positive de l'existence de partis politiques divers s'ébauche d'ailleurs à la fin du Directoire, comme en témoigne le directeur Barthélemy dans ses *Mémoires historiques et diplomatiques*, lorsqu'il observe : « on trouve toujours deux intérêts légalement organisés dans les États organisés d'une manière conforme à la nature et aux deux mobiles dominants et indestructibles de la Société [...] l'intérêt feuillant et l'intérêt jacobin ».

Ouvrage érudit qui prend en compte toutes les données de la recherche historique récente, quitte à croiser le fer avec nombre d'historiens, en particulier avec tous ceux qui, dans la lignée des articles publiés par *Le Débat* et mentionnés *supra*, ou des travaux de Pierre Rosanvallon, comparent le succès des pratiques politiques démocratiques des pays anglo-saxons, caractérisées par le pragmatisme, la négociation et une remédiation constante, avec les échecs successifs, au cours d'une longue séquence révolutionnaire (jusque dans les années 1880 pour François Furet) des tentatives françaises. Pour Bernard Gainot, on ne peut pas saisir l'originalité de la naissance de la démocratie française si l'on s'enferme dans des considérations théoriques et idéelles sur la doctrine de la souveraineté sans les confronter avec une étude des conditions réelles et matérielles de l'exercice effectif du droit de vote, passage effectif de la souveraineté théorique avec la politique en actes. *1799, un nouveau jacobinisme* est un livre important, accompagné d'un appareil scientifique de qualité, notes, bibliographie, index et plusieurs tableaux chronologiques synoptiques ainsi que des cartes originales, élaborées par l'auteur à partir de ses propres recherches (carte des scissions et des assemblées électorales scissionnées, carte des flux des adresses, etc.). Pour conclure, ce livre constitue à la fois un recueil de sources et une réflexion pragmatique de fond.

Annie DUPRAT

Isser WOLOCH, *Napoleon and his collaborators; the making of a dictatorship*, New York-Londres, Norton, 2001, 281 p. (avec index).

Le nouveau livre d'Isser Woloch s'inscrit dans la continuité des recherches précédentes (la période directoriale a été évoquée dans *Jacobin legacy*, tandis que *The New Regime* explorait les racines institutionnelles de la France contemporaine), tout en se situant sur un autre plan ; les rouages de la dictature et le fonctionnement des appareils d'État, en lieu et place de l'alternative démocratique et des fondements de la société civile.

L'accent est mis cette fois sur les acteurs, le petit groupe de *brumairiens* qui jouèrent un rôle important dans la mise en place de la République libérale, avant de collaborer au renversement de celle-ci, puis au régime autoritaire qui l'a remplacée. Il s'agit essentiellement des collaborateurs *civils*, mais l'auteur prend soin de préciser que cette étude, pour être exhaustive, devrait être complétée par celle des commandants *militaires*, et par celle des collaborateurs *autochtones* dans les États satellites et les territoires annexés (on pense, bien sûr, à Melzi d'Éril, Schimmelpenninck, Bülow, etc.). À cet égard, le choix du terme *collaborators*, sans équivoque chez Woloch (on devrait le traduire par *conseillers*), pourrait prêter à confusion par analogie avec les régimes totalitaires du siècle passé. L'auteur rejette d'ailleurs en conclusion toute pertinence à cette comparaison. Quelques trajets personnels emblématiques, du Directoire à Waterloo, sont ainsi sélectionnés : Boulay de la Meurthe, Berlier, Thibaudeau, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, la personnalité centrale de cette étude restant toutefois Cambacérès. Originalité que ce portrait de groupe resserré, qui nous évite le passage convenu par Talleyrand et Fouché, tantôt en solitaires, tantôt en duettistes. Ce qui est en question à travers ce portrait de groupe, c'est l'utilisation de la catégorie politique d'*opportunisme*.

Par-delà les éléments de carrière et l'obscur labeur, par-delà les faveurs, les profits personnels et les cas de conscience, Woloch cherche à déconstruire l'image très négative attachée à ces hommes, imposée dès les premières années de la Restauration avec ce terme tellement discutable de *girouettes*, largement repris dans quasiment tous les courants de pensée. Il s'agit en fin de compte de redonner, sinon leurs lettres de noblesse, du moins leur cohérence, à des trajectoires prioritairement orientées vers le service de l'État, mais néanmoins brouillées par la confusion entre service public et fidélité personnelle. Confusion qui se posait déjà sous l'Ancien Régime, mais dans des termes différents. L'équation nouvelle est la construction d'un édifice étatique pendant la décennie révolutionnaire, à partir de principes qui mettent en avant l'anonymat de la « chose publique » et la responsabilité individuelle des artisans de ce nouvel état de choses, les législateurs au premier rang, les magistrats dans une mesure moindre. Or les collaborateurs civils sélectionnés par l'auteur ont tous, à un rang ou à un autre, dans un groupe politique défini ou non, participé à cette entreprise libérale. Ont-ils purement et simplement passé ces traditions libérales par profits et pertes, ou bien ont-ils cherché à conserver quelque chose de l'inspiration première dans les institutions impériales ? Jusqu'à quel point la justification idéologique de Brumaire (se concentrer sur la préservation des acquis fondamentaux du bouleversement révolutionnaire, ainsi que sur le bien-être matériel des Français, au nom duquel on est disposé à sacrifier les libertés publiques et la conscience civique) pouvait-elle être compatible avec une loyauté inconditionnelle au chef de l'État, qui va bientôt rechercher la légitimité davantage du côté de l'hérédité que de celui de l'élection ?

L'ordre chronologique des divers chapitres donne au lecteur les indispensables points de repère pour bien situer les choix cruciaux de ces acteurs emblématiques. Il faut remarquer que cette contextualisation, établie sur des connaissances précises, clairement exposées, est particulièrement bien venue pour traiter d'un régime que les historiens présentent trop souvent, et à tort, comme monolithique.

Au départ, donc, les événements de Brumaire, au cours desquels les protagonistes furent mêlés, pas tous dans le même camp. Si Boulay est l'adjoint de Sieyès, Berlier est un rouage essentiel du front républicain qui unit centristes libéraux et néojacobins. Mais l'un des premiers objectifs du Nouveau Régime est précisément d'extirper le « factionnalisme ». Il appelle aux postes éminents de sénateurs ou de préfets des « hommes de tous les partis », avec une volonté affichée de combler le fossé que le coup d'État de fructidor an V avait creusé dans la classe politique. Ainsi, le Consulat offre à tous ces anciens adversaires des luttes politiques de la période directoriale la possibilité de travailler dans leur domaine, en offrant le meilleur de leurs compétences, dans la sécurité. Pour parvenir à ce résultat, il faut que le patronage et la dépolitisation l'emportent dans la sphère publique sur les incertitudes du suffrage et des luttes de parti. Woloch illustre son propos par une minutieuse étude des nominations sénatoriales et préfectorales.

Les deux périodes d'infléchissement majeur du projet brumairien vers la monarchie administrative furent l'épuration du Tribunal (mai 1802) et le passage à l'Empire (mai 1804). Le premier infléchissement fut précédé par le décret de déportation des cent trente jacobins faussement impliqués dans l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Le second fut précédé par la vague d'adresses militaires orchestrée par Berthier après l'affaire du duc d'Enghien. L'auteur analyse, dans l'un et l'autre cas, les réticences de nombre de libéraux qui avaient cru de bonne foi que Brumaire réalisait la perfection du gouvernement représentatif. Ces illusions se dissipent avec le départ du Tribunal de Daunou, Garat, Benjamin Constant, Ginguéné, Jean-Baptiste Say, Marie-Joseph Chénier. L'épuration a été confiée à Cambacérès. Le rétablissement du principe d'hérédité suscite encore quelques états d'âme chez Boulay et Berlier en 1804. Opposition discrète et passagère, qui ne transparait pas hors du Conseil d'État, et qui ne se manifeste pas au-delà du vote populaire d'adhésion à l'établissement de l'Empire. On peut toutefois douter qu'ils aient été convaincus par les pauvres arguments des thuriféraires

de la monarchie impériale, selon lesquels le principe d'hérédité était admis comme source de légitimité du pouvoir par les premiers révolutionnaires. Retour aux sources peut-être, mais certainement pas à celles du régime représentatif, puisqu'avec le Tribunal, disparaît en 1807 le fantôme d'un « pouvoir » législatif, qui a déserté depuis longtemps les bancs des assemblées élues.

Une séquence plus structurelle se développe alors autour de trois chapitres, dont les protagonistes sont Cambacérés, l'homme le plus important du régime après Napoléon, et les conseillers d'État. Il s'agit d'une présentation du gouvernement de l'Empire, à travers une relecture des *Mémoires* de Cambacérés tout d'abord (en parallèle à sa correspondance avec l'Empereur, redécouverte en 1973), mais aussi de ceux de Thibaudeau, Boulay ou Berlier. Le portrait de Cambacérés est très complet, et tout en nuances, comme son influence sur les prises de décision. Gros travailleur, il maîtrise parfaitement les arcanes judiciaires et législatifs. Président du Conseil d'État, médiateur entre celui-ci et les assemblées (Sénat et Corps législatif), il supervise les conseils privés, correspond quotidiennement avec l'Empereur, remplace ce dernier lorsqu'il s'absente de Paris. Il est encore président du Conseil du Sceau des titres, poste tout à fait déterminant puisque c'est ce conseil qui décide de l'attribution des majorats, c'est-à-dire de la consolidation de la noblesse d'Empire. Les avis et conseils de Cambacérés sont toutefois d'une grande prudence, pas tant sur le fond que sur la forme. Ainsi, il désapprouve l'exécution du duc d'Enghien, mais fournit tous les arguments juridiques nécessaires à la justification de celle-ci. Le personnage privé est également fouillé, son enrichissement, sa boulimie de distinctions sociales et de bonne chère, à défaut de chair tout court, Woloch estimant qu'il n'existe pas de preuve tangible de son homosexualité.

Après l'homme, l'institution la plus importante du gouvernement consulaire et impérial est le Conseil d'État. L'accent est mis sur son fonctionnement concret, son évolution, sa stabilité, et surtout sur les hommes qui l'animent ; six d'entre eux restèrent à leur poste durant toute l'époque napoléonienne, dont trois fidèles qui marquèrent véritablement de leur empreinte les sections du Conseil d'État qu'ils présidaient ; Boulay de la Meurthe à la Législation, Regnaud de Saint-Jean d'Angely à l'Intérieur, et Defermon aux Finances. Ce sont les *hommes d'acier* du régime. Avec leurs appointements de conseillers d'État, ces grands serviteurs cumulent la direction d'agences spécialisées ; Boulay est directeur du contentieux des Domaines (les biens des émigrés), Berlier est président du Conseil des prises (la course), etc.

C'est là que s'opèrent, non seulement la concentration des pouvoirs (instance du pouvoir exécutif qui double le pouvoir législatif), mais également la prise de décision. L'auteur rappelle l'évolution institutionnelle, avec les tâches confiées de plus en plus souvent aux auditeurs, ce corps étant stratégique pour le ralliement des jeunes héritiers des familles aristocratiques (Molé étant la figure emblématique de ce groupe), et un débat interne de plus en plus limité. Les conseillers d'État remplissent alors le rôle de *dictionnaires vivants*, et non de *législateurs par défaut*, comme ils ont pu être amenés à le faire au début.

Mutation d'un régime autoritaire vers le despotisme, voire vers le totalitarisme ? Woloch plaide pour un comparatisme prudent ; si le bonapartisme des années 1810-1812 renoue avec bien des formes et des pratiques du « despotisme administratif » de l'absolutisme, l'analogie entre Bonaparte et Staline ou Pinochet relève du pur anachronisme. Les exemples des prisons d'État et de la censure permettent à l'auteur d'affiner son argumentation. Cris séditieux et injures publiques envers Bonaparte sont assimilés à des cas pathologiques, ce qui évite le procès public, toujours délicat pour l'image du régime, et fait des maisons de santé où les subversifs sont placés des préfigurations des cliniques psychiatriques, de sinistre mémoire. La détention préventive par mesure de *haute police* rappelle les lettres de cachet. Toutefois, les prisonniers d'État ne « disparaissent » pas : des conseils privés, chargés de l'examen des grâces, inspectent les lieux de détention, et remettent chaque année en liberté une portion non négligeable des internés.

Quant à la censure, un tribunal de l'imprimerie s'efforce de concilier les principes du libre marché de l'écrit, et les impératifs de l'esprit public. Les imprimeurs peuvent soumettre une copie de leurs manuscrits à autorisation, mais rien n'est obligatoire ; au risque pour eux de voir l'ouvrage imprimé retiré du marché. Une garantie supplémentaire leur est offerte pour les inciter à se plier à la règle de l'autorisation préalable ; un imprimeur qui verrait un ouvrage ayant passé le cap de la précensure retiré de la vente, serait intégralement indemnisé de ses frais d'impression. Toutefois, la censure se fait plus rigoureuse à la fin de l'Empire, sous la tutelle de jeunes auditeurs (Portalis fils, Ségur, Molé) d'opinion monarchiste, qui s'embarrassent beaucoup moins des scrupules hérités de la tradition révolutionnaire.

Dans les ultimes péripéties de la période des Restaurations et des Cents-Jours, période réputée propice au déploiement du talent des *girouettes*, Woloch insiste au contraire sur une ligne constante et majoritaire de fidélité, davantage envers les idéaux libéraux et nationaux, qu'envers l'homme qui prétendait les incarner pendant quinze ans. Certes, il serait vain de nier que la plupart des sénateurs et conseillers d'État cherchaient, au travers des crises successives, à préserver leurs statuts et leurs dignités. Mais il serait tout aussi vain de nier l'attachement d'un grand nombre de ceux-ci à l'intérêt national. Le dilemme était le suivant en 1815 : l'indépendance nationale peut-elle être mieux garantie en se regroupant derrière Napoléon et un noyau armé résistant (Carnot, Boulay étaient de cet avis), ou bien faut-il abandonner Napoléon pour se retrancher derrière un Parlement renforcé pour négocier avec les Alliés (position de La Fayette et Regnaud de Saint-Jean d'Angely, notamment) ?

Dans la conclusion, l'auteur esquisse un comparatisme méthodiquement justifié sur le plan historique ; non pas la réduction du régime « napoléonien » au concept passe-partout de « totalitarisme », mais le rapprochement entre les positions du personnel de tradition libérale qui accepte de se mettre au service de l'Empereur, et les cas de conscience exposés dans les *Mémoires* des grands dirigeants de la politique américaine au moment de la guerre du Vietnam, comme Robert Mac Namara ou George Ball. Faut-il se mettre au service d'un homme, ou au service de la Nation ?

L'opinion de Woloch penche vers l'indulgence ; ils n'ont pas trahi leurs idéaux, ces collaborateurs issus du personnel révolutionnaire. Ils ont réussi à préserver de grands acquis, comme le partage égalitaire des héritages, ou le jugement par jury. Et, surtout, ils ne se sont pas trahis eux-mêmes, bataillant contre l'arbitraire en matière de presse, de censure, ou de détention préventive. Le procès intenté aux *girouettes* venait de milieux qui n'avaient guère ces scrupules en matière de défense des libertés.

Néanmoins, sur d'autres affaires décisives, ils cédèrent bien facilement aux sirènes du salut public. Il est vrai que c'est aussi un autre aspect de l'héritage révolutionnaire : l'amalgame policier consécutif à l'attentat du 3 nivôse, l'épuration du Tribunat (on pourrait y ajouter la rétablissement de l'esclavage), autant d'occasions manquées qui pesèrent lourd dans l'évolution « illibérale » du régime napoléonien.

Conclusion ouverte qui appelle le débat sur un régime que les manuels d'histoire abordent trop souvent sur le plan structurel, ou à l'inverse par des biographies individuelles et des monographies particulières. Le grand mérite de ce livre est de fournir une approche exhaustive de la période, à travers la diversité des facteurs (références culturelles et idéologiques, réseaux de parentèles et de patronages, compétences professionnelles) qui orientent l'action administrative et institutionnelle de quelques-uns de ses protagonistes majeurs.

Depuis une trentaine d'années, l'œuvre de Woloch s'impose, dans son ambition et sa richesse méthodologique, comme une référence majeure pour tous les historiens soucieux de renouveler en profondeur les études de la France post-révolutionnaire. On ne peut donc que s'interroger une fois de plus sur le fait qu'elle n'ait toujours pas trouvé d'éditeur pour une traduction en français.

Bernard GAINOT

David ARMANDO, Massimo CATTANEO, Maria Pia DONATO, *Una rivoluzione difficile. La Repubblica romana del 1798-1799*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e poligrafici internazionali, collection « Storia » n° 3, 2000 ; 242 p. et bibliographie (43 p.).

L'ouvrage de référence sur la République romaine reste encore celui d'Albert Dufourcq, qui date du début du siècle dernier. C'est dire si cette synthèse de nos trois jeunes collègues italiens est essentielle, bénéficiant de toutes les riches problématiques développées par l'historiographie récente de la Péninsule. Pour les historiens de la Révolution de ce côté-ci des Alpes, la République romaine reste l'une des républiques-sœurs les moins bien connues, si on la compare à la République cisalpine ou à la République napolitaine. L'aspect proprement événementiel étant traité sous forme d'une chronologie très fouillée, l'axe essentiel de cette contribution consiste à ne pas traiter l'épisode comme une parenthèse imposée par l'occupation française, mais comme l'expression d'une profonde crise économique, sociale, et culturelle, interne à l'État pontifical depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

David Armando traite tout d'abord de l'institution ecclésiastique. Le pouvoir pontifical est partagé entre des attitudes contradictoires à l'égard des idées nouvelles, entre une tendance au refus radical, et une tendance plus conciliante, qui semble avoir été celle de Pie VI, du moins au début. Mais ce pouvoir est aussi en proie à une profonde crise d'identité, confronté à la remise en cause de la confusion du spirituel et du temporel, et à l'ambiance millénariste dans laquelle baigne une partie du monde catholique, ambiance entretenue par l'immigration de quelque 2000 prêtres réfractaires français entre 1791 et 1794, puis par l'arrivée des troupes françaises en février 1798.

La politique religieuse de la République (suppression des couvents, serment de loyauté, laïcisation de l'état-civil) s'inscrit dans tout un courant de sécularisation amorcé bien avant la décennie révolutionnaire, et qui avait déjà été l'objet d'un débat sous Benoît XIV. Le souci des auteurs est de ne pas prendre la République comme une totalité, mais de bien distinguer des orientations différentes selon les périodes ; en matière religieuse, la politique républicaine est devenue beaucoup plus radicale après l'invasion manquée de l'armée napolitaine en novembre 1798. La République va désormais intervenir dans la vie interne de l'Église, en matière de discipline et de culte, avec le contrôle de la prédication et des nominations ecclésiastiques.

Le clergé romain est profondément divisé face à l'expérience républicaine. D. Armando distingue un groupe « démocrate » ou « évangeliste jacobin » (les figures les plus marquantes sont Claudio Della Valle, Giovanni Ranza, Michele L'aurora), et, à l'inverse, un groupe intransigeant (« zelanti ») qui est pratiquement entré dans la clandestinité. Ces *zelanti* développent une idéologie de l'Église triomphant des forces du mal, et affirment une autorité pontificale beaucoup plus nette. L'intérêt est cependant de mettre l'accent sur le groupe médian, le plus nombreux, qui n'hésite pas à s'investir dans des charges administratives locales. Le dépouillement des archives de la répression, après le *Triennio*, notamment les interrogatoires des prêtres accusés d'avoir collaboré avec les autorités républicaines, met en valeur les motivations de ces derniers ; favorables jusqu'à un certain point à une sécularisation, dans le cadre de laquelle ils peuvent exprimer leur aspiration à une forme de pureté évangélique primitive, ils campent sur une ligne de défense des valeurs fondamentales du christianisme, et s'attachent avant tout à sauvegarder leur rôle social dans un cadre politique renouvelé. L'argument le plus fort qu'ils utilisent pour leur défense est classique ; une compromission *a minima* évite une persécution plus intense. C'est aussi cet argument qui est abondamment développé par l'épiscopat, qui a largement rempli une fonction d'intermédiaire, fonction renforcée par la quasi-autonomie diocésaine, de fait après l'exil forcé de Pie VI.

Maria Pia Donato traite des républicains dans la partie centrale. Sur le plan économique et social, elle insiste sur le rôle d'une classe moyenne, des milieux professionnels commerciaux et intellectuels (les médecins, les petits entrepreneurs). Les années

1790 sont marquées par une stagnation économique et par une crise de l'encadrement corporatif ; la présence française et la proclamation de la République offrent des opportunités nouvelles, avec l'ouverture sur l'Italie du nord, le desserrement des cadres réglementaires. S'appuyant sur sa très grande connaissance du milieu politique, l'auteur multiplie les exemples pour présenter les parcours individuels, préférant insister sur les stratégies locales et familiales, sur les dynamiques personnelles, plutôt que de raisonner par entités globalisantes comme les « classes » ou les « groupes » sociaux. De même privilégie-t-elle la notion d'*opportunité*, plutôt que celle d'*opportunisme* pour illustrer le ralliement au Nouveau Régime de nombreuses personnalités des milieux dirigeants traditionnels (notamment des ecclésiastiques). Parmi ces *opportunités*, la vente des biens nationaux et la gestion des cédules (la nouvelle circulation monétaire) figurent comme les faits les plus significatifs de la période. Les commissaires français ne pouvaient qu'encourager ces ralliements qui grossissaient la masse des « modérés ». Mais leur interventionnisme en matière économique-financière affaiblissait du même coup les bases du Nouveau Régime.

Sur le plan intérieur, l'attention est portée sur l'opposition des radicaux, ces *jacobins* (épithète problématique) qui, au sein du Tribunal et des sociétés politiques telles que la Société des Émules de Brutus à Rome, développent un programme alternatif à celui des *modérés* qui s'efforcent de contrecarrer l'opposition de gauche par un renforcement de l'Exécutif, soutenue par une partie des autorités françaises. Les *jacobins* souhaitent élargir les bases de la citoyenneté par un programme agraire : consolidation du droit de propriété par la limitation de l'étendue des grands domaines, réduction des loyers pour les cultivateurs qui bonifient les zones incultes, abolition des charges féodales en matière d'héritage. Ils réclament aussi une politique d'assistance publique, la mise en place d'un impôt progressif, et le développement de l'instruction populaire à travers la promotion d'un langage national qui articule l'éthique inspirée de modèles antiques et les institutions nouvelles.

Les *modérés* perdent le pouvoir en septembre 1798, une fraction de la commission civile française (Duport, Bassal) s'étant alliée aux *démocrates*. La République entre alors dans la phase de radicalisation marquée par l'invasion napolitaine. À partir du printemps 1799, le commissaire Bertolio s'efforce de ressaisir les rênes du pouvoir, et de corriger les velléités autonomistes des autorités romaines à l'égard du Directoire. Les *jacobins* évincés évoluent ensuite vers des positions de plus en plus critiques à l'égard du Directoire, tant sur le plan théorique (ainsi le texte *Congressi del Monte Sacro* de Felice Mariottini) que pratique (multiplication des sociétés secrètes).

Néanmoins, c'est dans l'analyse du phénomène de l'acculturation républicaine que M. P. Donato présente les vues les plus originales. Elle s'attache à montrer que les *républicains modérés* sont véritablement porteurs d'un projet culturel spécifique, autour des valeurs du néo-stoïcisme chrétien, réinvestissant les valeurs et les figures exemplaires de l'Antiquité (Vertu, Sagesse, Fermeté) dans l'univers de la tradition catholique, dont ils sont très majoritairement issus. À l'inverse, et d'une façon plus large, l'expérience républicaine entraîna une véritable sécularisation de la société romaine, et un desserrement du contrôle social de l'Église ; participation multiforme des femmes à l'espace public, mariages démocratiques, promotion d'une nouvelle langue politique. Cette sécularisation peut provoquer des comportements qui s'expriment sur le mode de la transgression ; balafre des images pieuses, blasphèmes, repas carnés du vendredi, etc. Ces signes de déchristianisation permettent aux contre-révolutionnaires d'assimiler liberté républicaine et libertinage ; selon un juge de la Junte d'État lors de la Restauration pontificale, la devise du régime républicain est : *Faire ce que bon vous semble, et ce qui fait plaisir (Fare ciò che gli pareva e piaceva)*.

Ce régime républicain fut toutefois vécu diversement selon les localités, et les trois auteurs insistent fortement sur cette diversité, s'appuyant sur de très nombreuses, et souvent récentes, monographies locales (groupes et pouvoirs républicains de Pérouse

ou d'Ancône). Massimo Cattaneo, en préliminaire de la troisième partie qui traite de l'historiographie récente de la contre-révolution et des insurrections (sous le vocable unique d'*insorgenza*, terme ambigu puisqu'il renvoie étymologiquement aux *Insurgés* de la révolution américaine), rappelle la floraison de ces monographies au cours des vingt dernières années, portant principalement sur les dynamiques et les figures locales des soulèvements du *Triennio*, mais estime aussi qu'elles ont atteint leurs limites. L'absence de synthèse, tout particulièrement sur la République romaine, ne permet pas de dépasser l'horizon d'un municipalisme diffus.

Les insurrections, multiformes, ont éclaté bien avant l'arrivée des troupes françaises. Elles se produisent dans un climat réactif imprégné de la riposte à la diffusion du jansénisme, de l'illuminisme et de la maçonnerie. Sur un fond millénariste, se multiplient des phénomènes comme le prophétisme, la promotion du culte marial ou de cultes de saints locaux qui ont été affrontés aux Lumières et à la Révolution (Leonardo de Porto Maurizio, Joseph Labre). Les dynamiques locales sont prépondérantes ; plutôt que de parler de « soulèvements populaires » ou de « soulèvements ruraux », M. Cattaneo privilégie une interprétation « verticaliste », qui relève de stratégies familiales et factionnelles préexistantes. L'insurrection est souvent le produit d'une lutte pour l'hégémonie politique et économique entre deux groupes de la bourgeoisie émergente.

Deux chapitres sont consacrés à l'insurrection du quartier romain du Trastevere le 25 février 1798. Une très large place est accordée au fait culturel et à la guerre des symboles, où l'autoreprésentation du quartier est fondamentale. À la représentation jacobine du Trasteverin comme équivalent du sans-culotte, succède après le soulèvement, une équivalence du Trasteverin avec le brigand. La répression menée par les troupes françaises se prolonge par des formes de résistances culturelles ; tandis que les autorités républicaines veulent une illumination nocturne qui alignerait Rome sur les autres capitales européennes (et qui permettrait une meilleure surveillance des déplacements de population), les contre-révolutionnaires soutiennent que les seules lumières dignes d'éclairer la nuit romaine sont celles qui sont posées sous les images de la Vierge aux carrefours.

La guerre symbolique fait rage aussi en province, autour de la plantation des arbres de la liberté et, à l'inverse, de l'érection des crucifix dans les localités conquises par les insurgés. Ce sont aussi tous les rituels de violence qui accompagnent la « chasse aux jacobins », et souvent leur mise à mort, ou le saccage des ghettos juifs. La répression militaire française n'est pas en reste, avec sa volonté de faire des exemples : le sac de Tolfa, les exécutions capitales. La chute de la République ne met pas fin aux troubles ; mais les nouvelles autorités de la Junte provisoire de gouvernement cherchent rapidement à mettre un terme à l'anarchie. Les bandes insurgées qui continuent à piller et à tuer se confondent avec le brigandage endémique, durement réprimé, tandis que la restauration pontificale vise à la pacification du territoire. En octobre 1801, Pie VII accorde son pardon aux anciens républicains.

Ces quelques orientations générales de lecture sont très loin d'épuiser toute la richesse de cet essai très important. Important également pour les historiens français ; si on met à part les ouvrages de M. Vovelle et J. Godechot, qui sont des synthèses globales sur les républiques-sœurs, les études spécifiques sur les rapports franco-italiens sont bien anciennes ; or, la compréhension de l'époque directoriale ne peut se faire que par la médiation européenne. Nous sommes ici en totale communion d'idées avec M. P. Donato, qui insiste sur le fait que l'histoire politique de la République romaine se déroule en étroite connexion avec celle de la République-mère et des autres républiques-sœurs. Ajoutons *in fine* l'utilité et l'exhaustivité des quelque quarante pages de références bibliographiques qui se trouvent en fin de volume.

Bernard GAINOT

GRANDJEAN, lieutenant LAVAL, **Journaux sur l'Expédition d'Égypte**, Paris, Librairie historique Teissedre, 2000, 213 p.

La librairie historique Teissedre a eu l'heureuse initiative, depuis 1997, de saisir l'occasion du bicentenaire de « l'épopée napoléonienne » pour lancer une collection à partir de reprints de mémoires militaires, mais aussi de rééditions de grands classiques, et aussi de publications de quelques documents inédits. Les deux documents présentés ici, nous sont restitués tels qu'ils furent publiés vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le *Journal* de Grandjean est le plus fourni (les trois quarts du volume) ; il nous fait pénétrer dans le monde de l'administration militaire, puisque l'auteur est comptable employé au service de l'habillement. La tâche d'équiper le corps expéditionnaire d'Égypte avec des moyens souvent dérisoires, n'est certes pas facile. Établi en ville, (Alexandrie, Rosette, mais surtout Le Caire), au contact permanent de la population comme intermédiaire entre l'artisanat local et la bureaucratie militaire, par ailleurs cultivé et curieux, Grandjean nous présente des points de vue personnels sur des épisodes célèbres (le voyage de Toulon à Alexandrie, la révolte du Caire, l'assassinat de Kléber). Il développe des sentiments ambigus envers ce pays et sa population, partagé entre la contemplation nostalgique des ruines multipliées par les Turcs (Alexandrie « n'offrait plus que la misère et des chaumières à moitié ruinées sur les débris des palais et des temples magnifiques qui y existaient », p. 66), et l'émerveillement au spectacle d'une terre de contrastes («... ces jardins rendent le séjour de Rozette délicieux, en comparaison des autres villes de l'Égypte. La quantité d'arbres fruitiers dont ils sont remplis y entretient une fraîcheur, et y parfument l'air d'un mélange d'odeurs si agréables que lorsqu'on y est entré on serait tenté de n'en plus sortir », p. 86). Il accorde, par curiosité et par nécessité professionnelle, une très grande importance à l'observation des activités et des coutumes de la population locale. Parmi ces dernières, l'esclavage va être adopté par le corps expéditionnaire avec une très grande facilité, alors que ce régime est aboli sur le territoire de la République depuis quatre ans (les caravanes « amènent aussi beaucoup de nègres et négresses qui sont très recherchés au Kaire... Il n'est presque pas de Français un peu à son aise qui n'en ait acheté un ou une, et quelquefois l'un ou l'autre », p. 110).

Le *Journal* de Laval est celui d'un militaire, d'un volontaire de 1792 originaire de la Lozère, qui a gagné son grade d'officier sur les champs de bataille de l'armée d'Italie. Le récit, plus ramassé, retient plutôt les souffrances des soldats, la soif, la dysenterie, la peste. Il est vrai que Laval a participé à l'éprouvante campagne de Syrie. Les contacts avec les autochtones sont réduits, les connaissances parfois erronées (« Les Druzes sont des chrétiens qui habitent les montagnes de la Syrie », p. 189). Mais Laval rend très bien compte de la mentalité ordinaire des soldats du corps expéditionnaire, de leurs ressentiments envers les autorités du Directoire et envers l'administration militaire.

Nous avons là deux témoignages croisés, parfois contradictoires, toujours complémentaires, d'un grand intérêt.

Bernard GAINOT

Luigi MACILLI MIGLIORINI, **Napoleone**, Salerno Editrice, 2001, 654 p.

Encore une !... Encore une biographie de Napoléon en ce bicentenaire qui va durer au moins vingt ans, jusqu'en 2021 !... Que pouvait-on dire de plus ?... de nouveau ?... d'original ?...

Et pourtant, de ces 654 pages écrites dans une belle langue italienne (dont 166 pages de notes, outil de travail précieux et désormais incontournable pour aborder le destin européen et révolutionnaire de Napoléon), le lecteur en sort, avec la conviction qu'il vient de lire, pour la première fois, la biographie d'un inconnu, ou plutôt celle d'un homme en creux qui se verrait surinvesti par le désir de projection de toute une génération venue

croiser son destin entre 1791 et 1815. Luigi Mascilli a tout lu, tout contrôlé, tout vérifié. Il en retire un récit personnel, une analyse convaincante, présentant un homme seul au milieu de tous les Européens, en un temps où le monde changeait radicalement.

Fortement suggestifs, les chapitres d'introduction et de conclusion insistent sur l'insularité de la Corse et de Sainte-Hélène. Au-delà de l'effet romantique, se dessine l'isolement d'un homme, isolement qui finit par conférer un sens à une existence parvenue au stade de la légende. L'ensemble de l'ouvrage s'efforce de montrer comment ce personnage a pu se doter d'une force d'incarnation des idéaux du moment qu'il traversait. Plus que militaire, administrateur ou empereur, il a incarné ces différentes figures, les mettant en scène, les dotant de valeurs nouvelles et intrinsèques. Bonaparte est un homme de l'énergie représentée. Vidé des autres, il devient littéralement isolé, qu'il soit jeune corse solitaire ou vieux prisonnier de l'Atlantique.

Le second élément de la thèse constitue un fil directeur de la biographie des plus convaincants : c'est le rapport de l'Empereur à la Révolution. Enfant de la Révolution ou fils ingrat de 1789?... Là n'est pas le débat. Bonaparte est un homme de la Révolution. Le texte le montre lui, patriote corse, aimant la France, d'abord parce qu'il aime la Révolution. La politique l'intéresse, et il adhère au club patriotique d'Ajaccio, en janvier 1791. Très tôt, conscient de l'attitude néfaste d'un Louis XVI laissant le trône vide, l'idéal républicain s'affirme chez lui. Comme tous les authentiques républicains de l'été 1791, Paine, Condorcet, Robert, Bonneville, il a compris que le problème de la construction de la République résidait dans la complexe définition d'un pouvoir à la fois exécutif et représentatif. Donner un exécutif à la Révolution, imaginer un principe légitimant l'autorité, trouver une solution à l'exercice de la souveraineté, deviennent des éléments de réflexion encore plus urgents dans ce face à face du peuple et du roi qui se joue entre le 20 juin et le 10 août 1792, et laisse au jeune officier un souvenir douloureux, non pas tant à cause des violences, mais à cause des désordres, nés de l'incapacité des gouvernants à construire un ordre républicain. Les vengeances, les furies, la crispation obsessionnelle de l'histoire critique sur la Terreur, ne sauraient résumer le rapport de Bonaparte à la Révolution. Il est un des premiers à comprendre qu'elle a transformé le monde, l'individu, la société ; qu'elle a inventé la modernité. Bonaparte lui doit tout et il en demeure parfaitement conscient. De cette époque, Bonaparte retire, comme bon nombre de ses contemporains, la notion de sociabilité politique, « conquête intellectuelle » du Napoléon révolutionnaire, tranchant avec l'image de l'homme d'action qui abhorre les discours ou les joutes contradictoires.

Cependant, la Révolution en guerre change son existence. À partir de la fin de l'année 1792 et jusqu'au 18 juin 1815, Napoléon reste « un militaire républicain ». Il est le soldat d'un nouveau régime qui s'appelle la France. Mais, dans cette nation qui renaît à elle-même, la société civile se révèle incapable de sortir le pays de l'ornière ; alors, les militaires se pensent chargés d'une mission politique. Ainsi se crée désormais, un jeu triangulaire entre la Révolution, la guerre et la fratrie martiale qui entoure le jeune général.

Ce sont là, sûrement, les pages les plus intéressantes de la biographie. Pour le meilleur et pour le pire, les Girondins ont lié le destin de la Révolution à la guerre. Les cours européennes ne peuvent supporter l'instauration d'une République, dans un pays comme la France. Qu'importe le précédent des États-Unis, un océan les sépare des vieilles couronnes, mais à l'échelle de la diplomatie européenne un régime républicain en France crée une situation insupportable. De fait, la guerre est désirée de part et d'autre comme une lutte finale.

À leur tour, les débats continuels et redondants sur la fin de la Révolution s'avèrent d'autant plus stériles qu'ils interrogent toujours la société civile et les débats parlementaires. Or, ce que montre Luigi Mascilli est que ce débat n'a de sens que – et uniquement que – par rapport à la fin de la guerre. Seule la paix peut terminer la Révolution et rien d'autre, et sûrement pas une journée parisienne ou parlementaire. Voilà pourquoi, la

guerre ne peut être que victorieuse... Voilà pourquoi, pour Bonaparte et les hommes qui l'entourent, la République ne peut que se retrancher dans les camps... Voilà aussi pourquoi, dans cette biographie, construite selon les méthodes rigoureuses de l'Histoire, la citation littéraire prend tout son sens, et le récit de la bataille de Waterloo dans *Les Misérables* est tout aussi significatif et présente autant de valeur que l'évocation de la défaite de la Révolution française contre la Restauration européenne.

En effet, si l'hypothèse de travail est juste, Napoléon ne poursuivant que les buts de la violence révolutionnaire – G. Ferrero déjà, avait suggéré, bien que dans une perspective rigoureusement inverse, ce salut de la Révolution par les armes sur les champs de bataille européens – il faut donc admettre, que le système de guerre napoléonien n'est que la poursuite d'une histoire de la Révolution. Bonaparte ne serait pas seulement l'artisan de son destin; il poursuivrait, même empereur, le grand travail de sape du vieux monde, initié par la Révolution et poursuivi par la Grande Armée.

Avant de parvenir à cette hypothèse, la démonstration s'est révélée des plus argumentées. La prise de conscience du rôle joué par les militaires dans le dénouement de la crise politique à partir de décembre 1793 et la prise de Toulon deviennent un jalon important. Viennent ensuite deux longs temps de réflexion, délaissés par d'autres biographes. Considérés généralement comme des moments d'inactivité, ils cachent en réalité une intense réflexion sur la politique. Le premier, entre janvier 1794 et septembre 1795, lorsque, de ses canons, il sauve la Convention et protège la Constitution de l'an III; le second, également temps de réflexion privilégié, la glorieuse campagne d'Italie terminée, durant l'hiver 1797-1798, après Leoben et avant le départ pour l'Égypte. C'est là que le général victorieux prend conscience du « protagonisme autonome » (expression difficile à traduire, mais fort suggestive en italien) de l'élément militaire qui s'affirme dans le courant du processus révolutionnaire et non contre lui. Le discours de Talleyrand du 12 décembre 1797 est de ce point de vue remarquable. Il s'agit de rappeler à l'homme de Campo Formio qu'il est la quintessence de la Révolution, puisque tous les Français ont vaincu avec lui, puisque sa gloire est propriété de tous (p. 133).

De fait, le jeu civil du Directoire se complique et s'enrichit de cette nouvelle dimension bien remarquée par Fiévée : « La troisième force du Directoire, c'est le parti des militaires ». Ainsi depuis le 18 fructidor, un pan de la politique intérieure ne peut plus s'écrire sans la pression des baïonnettes. Bonaparte, au fond, n'est pas contre la Constitution de l'an III. Ne l'a-t-il pas défendu *manu militari* ? Mais, il constate l'incapacité d'une société politique à terminer sa reconstruction et se persuade que l'armée, elle, ne faillira pas dans cette mission.

Ainsi, l'homme du 19 Brumaire est et demeure fondamentalement républicain. Militaire, certes, mais sans vouloir militariser la France. Non ! ce pays-là ne se transforme pas en caserne et ne ressent les duretés de la conscription, qu'à partir des années 1808-1809, mais entre-temps, bien des données auront évolué. Non ! cet homme-là ne désire pas une restauration monarchique. Le choix des noms d'institutions romaines en est une des nombreuses illustrations. Bien sûr, il est fasciné par le modèle d'un régime, fort de 1 400 ans, mais il le réintègre dans une histoire englobante de la nation, en construisant, selon la belle expression d'Alphonse Aulard, rappelée par l'auteur, « une République plébiscitaire ».

Certes, il est séduit par des éléments forts de la monarchie, mais c'est parce qu'il demeure convaincu que certains éléments de ce régime peuvent glisser vers sa République consulaire. Les pages sur la mort de Desaix, noble et général républicain, vrai vainqueur de Marengo, le récit du « réenterrement » de Turenne, l'hommage rendu à Washington, (encore plus que sa missive à Louis XVIII), montrent la conscience aiguë du Premier Consul du besoin de créer très tôt une noblesse d'État, une élite républicaine, capable d'incarner la théorie des corps intermédiaires sans qu'il puisse subsister un doute quant à son refus d'une restauration. Intervient alors la question du saut vers

l'Empire... D'un point de vue français, la question appelle la perspective d'une filiation imaginée avec la dynastie carolingienne et le rapport politique avec l'Ancien Régime. D'un point de vue résolument plus européen – et, en particulier, du point de vue italien de l'auteur – donc, selon nous, résolument neuf et plus intéressant, se pose la nécessité d'inventer une forme de régime capable d'intégrer des réalités politiques différentes, susceptible de proposer à l'Europe un autre modèle alternatif (par rapport à l'Autriche d'abord, à la Russie ensuite, et capable de fédérer des États différents). L'Empire serait hors des frontières de la France, un *monstruum politicum*, apte à donner un sens à la naissance des questions nationales en Italie, en Allemagne surtout, souci constant de Napoléon à partir de 1805, date à partir de laquelle, et malgré le soleil d'Austerlitz, il « n'y aura plus de paix possible ».

Suivent alors les descriptions des boucheries d'Eylau, d'Essling, de Wagram, et de la campagne de Russie. Napoléon est entraîné dans une spirale qu'il ne semble plus maîtriser. Dès lors, les victoires, elles-mêmes, ne construisent plus la paix, parce qu'il demeure l'homme dont le système issu de la Révolution en armes, reste insupportable aux vieux empires, aux monarchies décaties comme l'Espagne, mais surtout à l'Angleterre, la « perfide Albion ». Napoléon, en personne, aura beau tenter de retourner cette situation, croyant intégrer ce monde par son mariage avec Marie-Louise, la fille de l'empereur d'Autriche, rien n'y fera. Cette illustre épouse lui donnera enfin un héritier ; mais, jamais personne ne songera vraiment sérieusement à ce fils, au moment de trouver une solution après la défaite du père.

Entre-temps, les élites françaises, largement soumises et « achetées », avaient construit, à l'ombre du Code civil, une société de plus en plus hermétique au débat sur la nature du gouvernement. En dépolitisant l'administration, la société civile, Napoléon se privait d'un soutien idéologique qui lui fera cruellement défaut dans la bataille finale, en 1814. En 1815, le « napoléonisme » n'existait toujours pas et ne devait jamais plus exister ; le bonapartisme n'existait pas encore, alors que le républicanisme, confondu dans la catégorie négative du jacobinisme, et les monarchistes, marginalisés dans la catégorie méprisante des émigrés, semblaient reparaître, malgré quinze ans d'appareil d'État napoléonien. Quant aux élites de la société française, il nous a semblé comprendre à la fin de ce très bel essai, qu'elles s'étaient laissés « acheter », sans jamais se vendre... Cela ne les grandit pas, loin s'en faut ; il n'en demeure pas moins que la nuance s'avère de taille, avant le « girouettisme » généralisé de 1814 et 1815.

C'est ici que l'histoire recommence en deux temps, ou plutôt à l'aide de deux ressorts, qui assurent l'immortalité de Napoléon, et ce, de façon d'autant plus étrange que ces deux dynamiques ne sont autres que la défaite et l'exil, ce qui a été fort bien mis en valeur récemment par Natalie Petiteau (*Napoléon. De la mythologie à l'histoire*, Seuil, Paris, 1999). Sans 1814 et 1815, Napoléon n'aurait été « qu'un » chef d'État. Ces deux années bouleversent le XIX<sup>e</sup> siècle et transforment complètement l'histoire contemporaine de l'Europe. Les ultimes chapitres de l'ouvrage montrent la cohérence d'une destinée où l'histoire de la Révolution et de la Contre-Révolution se rejoue dans l'intensité dramatique de quelques mois, d'une abdication à l'autre, et dans l'atmosphère délétère de la trahison permanente. Qui est revenu de l'île d'Elbe, Bonaparte ou Napoléon ? Le temps est venu où les Français semblent préférer cette fois « un cochon à l'engrais » au sommet de l'État ; et le vaincu de Waterloo ne songe même plus à reconquérir sa légitimité en s'appuyant sur une Chambre qu'il abandonne pour le nouveau monde, avant de se retrouver prisonnier sur le pont d'un vaisseau anglais.

Commencent alors l'écriture de la légende et l'invention de Napoléon.

Les dernières pages consacrées à la dissection du corps défunt, et la publicité quasi immédiate qui en est faite, expriment de façon convaincante l'intérêt morbide, toujours d'actualité, semble-t-il, autour de cette dépouille d'un quinquagénaire qui n'aura jamais d'âge. Quel secret pouvait donc cacher cette constitution physique ? Comment pouvait mourir cet immortel ? À défaut de prouver quoi que ce soit sur les causes de son décès,

constatons simplement que les Anglais avaient bien empoisonné son existence. La dernière citation de l'ouvrage évoque la génération de Musset recevant en héritage un amas de ruines ; elle livre une clé de lecture à cette biographie en forme d'autopsie d'un échec, finalement métamorphosé en gloire. Le général, l'empereur, le très grand administrateur, le dictateur, n'aura-t-il pas été finalement le plus grand révolutionnaire de sa génération, le plus grand fauteur de troubles, le plus grand créateur de désordres ? Quinet, souvent cité par l'auteur, qui fut le premier à bien la saisir, ne lui pardonna pas cette confusion, à l'origine de toute la « pagaille » politique du XIX<sup>e</sup> siècle. Luigi Mascilli y voit l'étincelle nécessaire pour que naisse une Europe, des nations d'abord, fédérée ensuite, en grande partie forgée par un chef d'État qui s'est rêvé tel un premier héros romantique.

Pierre SERNA

Introduction par Thierry LENTZ, biographies et bibliographie par Nathalie CLOT, **La proclamation du Premier Empire ou recueil des pièces et actes relatifs à l'établissement du gouvernement impérial héréditaire, imprimé par ordre du Sénat conservateur**, Paris, Nouveau Monde Éditions – Fondation Napoléon, 2001, 310 p.

Thierry Lentz présente dans ce recueil quarante-quatre documents concernant le processus engagé en faveur de la proclamation de l'Empire, qui s'échelonnent du 27 mars au 27 mai 1804 et n'avaient jamais été réédités depuis 1804. Ils comprennent, outre l'échange de messages entre le Sénat et le Premier Consul, qui prépare le terrain, la fameuse motion du tribun Curée, dont Thierry Lentz dit, à juste titre, qu'elle mérite d'être lue avec attention. Cette motion a entraîné une discussion au Tribunat dont les formes, certes, étaient très académiques, très protocolaires, mais qui cachait néanmoins, derrière le rideau de l'emphase et du panégyrique, une authentique réflexion politique. En présentant sa motion, Curée commence par faire une double référence : l'une est mythique et renvoie à Charlemagne ; l'autre est politique et renvoie à 1789. La nécessité de l'Empire est donc tout d'abord présentée comme un écho, une résurgence de l'esprit qui imprégnait l'Empire du Carolingien « tout à la fois profond législateur, grand homme d'État et conquérant infatigable ». Mais Curée ne s'attarde guère à cette image, présente ici aux seules fins de grandir celle de Bonaparte et de présenter les Capétiens comme ceux qui abolirent « les idées libérales que l'histoire admire encore dans les institutions de Charlemagne ». Plus politique est la référence à 1789, que Curée salue comme un noble mouvement du peuple balayant le système féodal imposé par les Bourbons. La faute de la Constituante fut de renoncer à confier la magistrature suprême à une autre famille. S'il condamne les violences de la Terreur, Curée glorifie ensuite l'œuvre de la Convention, mais essentiellement dans son rôle militaire, rendant hommage au « million de braves qui périt sur les frontières » pour la défense de la Révolution, à leur courage, et au génie belliqueux du peuple français. La longue énumération des bienfaits du Consulat doit ensuite démontrer « que tout ce que le peuple avait voulu en 1789 a été rétabli » ; de sorte que la proclamation de l'hérédité dans la famille des Bonaparte est la juste réponse au vœu national formulé en 1789, que les maladresses de la Constituante et les terribles désordres qui ont suivi, ont ajourné. Le titre d'Empereur est proposé, parce qu'il rappellera de glorieux souvenirs sans porter atteinte à la souveraineté du peuple.

Après Curée, une trentaine de tribuns prennent la parole, parmi lesquels un seul s'oppose à la motion : Lazare Carnot. Comme il s'exprime parmi les premiers, une bonne partie des interventions suivantes répond à ses arguments. Et c'est là le deuxième intérêt que présente la réédition de ces textes. C'est une discussion fort sage et ordonnée, où l'on s'affronte à coup d'exemples puisés le plus souvent dans l'histoire de l'Antiquité. Mais les États-Unis sont aussi évoqués ainsi que la forme dans laquelle devront se fixer les institutions de la France. La référence à 1789 se précise au travers du modèle de la monarchie constitutionnelle. Pour la plupart des intervenants, la procla-

mation de l'Empire n'est pas une question de principe, mais seulement une affaire de circonstances ; et le polytechnicien Costaz, répondant à Carnot, le précise : « Ce n'est pas ce qui convient le mieux en général que nous sommes chargés de déterminer, c'est ce qui convient le mieux à la France dans son état actuel ». C'est donc une mesure utile parce qu'elle met fin à une situation provisoire qui n'assure pas parfaitement la stabilité du gouvernement, salutaire parce qu'elle peut prévenir de certains maux, et en particulier de l'anarchie militaire où les armées s'arrogeraient le droit de nommer le chef de l'État, enfin patriotique parce qu'elle garantit les acquis de la Révolution. Le système américain invoqué par Carnot ne convient pas à la France, souligne un autre tribun, car le peuple des États-Unis est « dans l'enfance de sa grandeur future » et n'est pas environné d'ennemis acharnés à détruire les fondements de son système politique en rétablissant les droits d'une famille détrônée. Il n'a pas connu en son sein les déchirements qui ont marqué l'histoire récente de la France. Le tribun Grenier se livre à une intéressante définition de la République en affirmant que la France, sous l'Empire, en restera une, car la République, dit-il, est « un état dans lequel les citoyens jouissent des avantages de la liberté civile, où l'on ne voit aucune trace de féodalité, où l'on n'admet d'autres distinctions que celles des vertus et des talents, où l'on ne reconnaît d'autre volonté que celle de la loi qui est la volonté de tous ». Quant au tribun Delpierre, après avoir affirmé que le système héréditaire était celui qui convenait le mieux aux sociétés modernes fondées sur l'agriculture et l'industrie, il souligne la nécessité de garanties contre la dérive absolutiste qui menace en permanence ce type de pouvoir, et il appelle de ses vœux une monarchie constitutionnelle et contractuelle dans laquelle seraient assurées l'indépendance de la justice et la responsabilité des ministres, et où une représentation nationale « bienveillante et solidaire » sanctionnerait les lois et consentirait l'impôt. Le contrat unissant le peuple au prince protégerait la nation tout à la fois du despotisme et du retour des révolutions.

La réédition de ces textes est donc une initiative heureuse, quelque chose de salutaire dans le renouvellement nécessaire des études sur le Consulat et l'Empire, pour briser le caractère quelque peu stéréotypé que l'historiographie de la période prend trop souvent, y compris lorsqu'elle prétend faire de l'histoire critique. Ces textes montrent que ce qui fait l'Empire, ce n'est pas seulement la grande manœuvre engagée par le Premier Consul à la faveur de la crise de 1804, et encore moins le sacre. L'aspect mythologique du processus s'efface nettement devant ses aspects pragmatiques et le réalisme politique qu'attestent les discussions au Tribunat puis l'adoption, par sénatus-consulte, de l'hérédité impériale. Depuis deux ans, l'entrée dans le bicentenaire du Consulat et de l'Empire a suscité de multiples initiatives, mais on est frappé par la faible quantité d'études récentes s'appuyant sur un authentique travail de recherche. Il est donc temps, comme nous y invite cette publication, de retourner aux sources, si riches, et pourtant si mal exploitées encore.

Josiane BOURGUET-ROUYEYRE

Dr Jean-François LEMAIRE, Dr Paul FORNÈS, Dr Pascal KINTZ, Thierry LENTZ, **Autour de « l'empoisonnement de Napoléon »**, avant-propos du baron Gourgaud, président de la Fondation Napoléon, préface de Jean Tulard, de l'Institut, Paris, Nouveau Monde Éditions – Fondation Napoléon, 2001, 131 p.

Cet ouvrage collectif présente un dossier sur un sujet de polémique fort ancien, mais qui a connu récemment de nouveaux rebondissements par les travaux du Suédois Sten Forshufvud, dont les conclusions ont été reprises par le président de l'International Napoleonic Society, Ben Weider, ainsi que par l'économiste René Maury : Napoléon ne serait pas décédé de mort naturelle à Sainte-Hélène, mais empoisonné à l'arsenic par un Montholon transformé pour l'occasion en agent anglais. Ce mystère de l'histoire a suscité un nombre étonnant de publications, soigneusement recensées à la fin de l'ouvrage par Philippe Roy, Jean-François Lemaire et Thierry Lentz, où se remarquent de

nombreux articles publiés par des revues médicales fort sérieuses. Il est vrai que la thèse de l'empoisonnement a été soumise à des investigations minutieuses, lesquelles n'ont cependant pas permis d'établir les faits. L'ouvrage n'a donc que la prétention à faire le point, tout en soulignant, comme le fait Jean Tulard dans sa préface, son scepticisme. Le principal mérite de ce dossier, outre l'abondance de l'information pour ceux que le sujet intéresse, est surtout dans la réflexion méthodologique à laquelle se livre Thierry Lentz, invitant l'historien, en toute occasion, à se méfier des « idées fixes » et à s'inventer une morale « faite de retenue, de recul et de sens critique à l'égard de ses propres convictions ». Concernant l'histoire du Consulat et de l'Empire qui a tant souffert de la légende noire et de la légende dorée, on ne peut qu'applaudir à cette injonction.

Josiane BOURGUET-ROUYEYRE

**Richard HOCQUELLET, Résistance et Révolution durant l'occupation napoléonienne en Espagne 1808-1812**, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2001, 368 p.

Disons-le d'emblée, cet ouvrage est passionnant pour qui s'intéresse à la naissance de la politique moderne en Europe. Il nous montre comment un accident de l'histoire – l'occupation napoléonienne de 1808 – déclenche un processus révolutionnaire dans un pays qui jusqu'alors n'avait été affecté qu'à la marge par la remise en cause de l'Ancien Régime. La démonstration est fondée sur une étude très approfondie de la période qui va de la crise dynastique de mars 1808, marquée par la disgrâce de Godoy et la revanche des partisans de Ferdinand, le fils du roi Charles IV (ce que l'on appelle traditionnellement les émeutes d'Aranjuez), à septembre 1810, ouverture des Cortes constituants à Cadix. À cet égard, le titre de l'ouvrage est un peu trompeur dans la mesure où tout ce qui touche à l'élaboration de la Constitution de Cadix (de fin 1810 à 1812) n'est examiné en quelques pages que sous l'angle d'un prolongement de la dynamique enclenchée entre 1808 et 1810. La démonstration particulièrement convaincante de Richard Hocquetlet s'inspire largement du fil conducteur fourni par les théories de Jürgen Habermas et de François-Xavier Guerra. Elle est nourrie de la consultation des archives centrales de la péninsule et des Indes, mais aussi du dépouillement de nombreux fonds municipaux et provinciaux. Ce travail de recherche documentaire, impressionnant pour qui connaît les archives espagnoles, permet de prendre la mesure de l'ensemble du phénomène dans la péninsule, mais aussi dans les colonies américaines qui font l'objet d'un chapitre particulier. Là n'est pas le moindre des mérites de cet ouvrage : rendre lisible un mouvement (la résistance aux Français et le début du processus révolutionnaire) marqué par un fractionnement des pouvoirs sur l'ensemble du territoire de la monarchie espagnole.

L'ouvrage propose tout d'abord une synthèse de la politique napoléonienne à l'égard de l'Espagne et de la crise dynastique qui débouche sur l'abdication des Bourbons en faveur de Napoléon au printemps 1808. Compte tenu des apports de l'historiographie espagnole récente, la tâche était nécessaire : depuis les vieilles histoires diplomatiques (André Fugier), il n'existait aucune publication en français sur la question.

Le cœur de l'ouvrage est cependant ailleurs : il suit le cheminement qui fait passer en quelques mois de la résistance armée à la révolution, en mettant à mal au passage un certain nombre de poncifs sur la guerre d'indépendance espagnole. Ainsi, le soulèvement patriotique de mai 1808 n'est pas présenté par R. Hocquetlet comme une réaction nationaliste, car la nation espagnole n'existait alors pas. Il doit davantage être perçu comme la réaction à une perte d'identité, comme la conscience d'un danger qui menace l'équilibre de la communauté. L'impression de se retrouver orphelin est l'image privilégiée par l'auteur. Les soulèvements ont amené l'apparition de juntes provinciales. Il ne s'agit pas là de la manifestation d'un quelconque fédéralisme qui aurait été étouffé par la politique centralisatrice des Bourbons, mais bien de la résurgence de la nature

profonde de l'État espagnol d'Ancien Régime : une monarchie constituée de communautés historiques clairement identifiables (anciens royaumes et municipalités) dont l'unité est légitimée par la doctrine pactiste qui offre des arguments juridiques et historiques pour justifier le droit des communautés à prendre leur destin en main. C'est la guerre contre les Français qui oblige les patriotes à trouver une nouvelle identité, un nouveau lien unificateur des communautés, à se penser en fait en nation, ce qui est tout à fait nouveau en Espagne. Les juntes déclarent gouverner au nom du roi absent (en exil à Valençay) et au nom de la population qui, en se soulevant, leur a délégué le pouvoir. Au fil des mois, les membres des juntes en lutte avec les autorités traditionnelles (municipalités et Conseil de Castille) ont tendance à faire passer au second plan la référence au roi pour se présenter comme issues d'une nouvelle légitimité : celle de la population, c'est-à-dire de la nation.

Cette évolution rapide que l'on peut qualifier de révolutionnaire a été soutenue par l'essor de la presse et par la liberté de réunion et d'association, rendus possible grâce à la disparition de la censure. 1808 marque donc la véritable apparition de « la sphère publique bourgeoise ». L'apprentissage de la politique moderne, d'un imaginaire social et politique centré sur l'individu, se fait par l'intermédiaire de « médiateurs de la modernité », des hommes formés le plus souvent dans les rares cercles (*Academia de letras humanas* de Séville, *tertulia* de Quintana...) qui avaient commencé à remettre en cause l'Ancien Régime avant 1808. Ces nouvelles conceptions permettent de penser une alternative aux institutions traditionnelles représentatives (ordres, municipalités, institutions forales) : la communauté n'est plus représentée par des corps, mais par les représentants de l'ensemble des individus/citoyens. La convocation des Cortes correspond à la victoire des idées nouvelles, au terme d'un an de discussion, de mai 1809 à septembre 1810.

L'auteur décrit les longues discussions qui ont déterminé les modalités de l'élection des députés aux Cortes. Malgré le choix d'un suffrage très large, les élections qui n'ont lieu que dans les territoires non soumis à l'influence française voient une large victoire des élites traditionnelles, à l'exception de la ville de Cadix. Cette ville, qui est devenue le refuge du gouvernement central depuis la prise de Séville par les Français, passe en quelques mois de 60 000 à 90 000 habitants. Dans cet espace densément peuplé qui forme un îlot assiégé par les Français et protégé par les Anglais se retrouvent les principaux acteurs de la modernité. Ils influent fortement sur l'élection des suppléants aux Cortes en septembre 1810 et, par leur pression constante, ils engagent les Cortes dans la voie d'une réforme radicale de la monarchie.

Les colonies américaines prennent très vite le parti de la résistance aux Français. *L'afrancesamiento* y est très limité. Pourtant, l'incompréhension s'installe progressivement entre les juntes d'Amérique et les représentants des patriotes. Ces derniers ont intégré la vision colonialiste des Indes que les réformes « éclairées » de Charles III avaient contribué à renforcer : les Indes sont conçues comme un réservoir de richesses ou comme un refuge. Or, les créoles se considèrent comme des sujets du roi à part entière, à l'égal des sujets péninsulaires. Ils réclament l'égalité de représentation avec la péninsule, ce que leur refusent les patriotes espagnols. Par ailleurs, les négociants de Cadix qui financent le gouvernement patriote font pression sur ce dernier pour qu'il refuse d'établir la liberté de commerce. La rupture intervient à partir de mai 1810, avec d'une part l'invasion de l'Andalousie qui a fait craindre une victoire française totale, puis d'autre part le refus de reconnaître la légitimité d'un Conseil de Régence dont l'autorité réelle se limitait à la ville de Cadix. La démonstration est brève (15 p.) et convaincante, néanmoins le lecteur est amené à s'interroger sur les causes du dialogue de sourds entre les élites intellectuelles des deux côtés de l'Atlantique. Comment le fossé entre individus partageant une même culture politique a-t-il pu se creuser aussi profondément ?

Au total, la richesse de ce livre tient à l'ampleur de l'enquête et à la finesse de l'analyse du discours politique. L'ouvrage est aussi une réussite car il suscite des interrogations et ouvre des pistes, que l'auteur ne dessine peut-être que trop timidement, sur les années 1810-1814, globalement mal connues. En dehors de Cadix, que reste-t-il de l'intense mobilisation populaire et de l'esprit réformateur qui ont marqué les années ; 1808 et 1809 dans l'ensemble des territoires qui ont échappé à l'emprise française ? On ignore à peu près tout sur les lendemains de l'évacuation de la majeure partie du territoire espagnol par les Français : de l'été 1813 à la restauration de l'absolutisme en mai 1814. Comment l'idéal révolutionnaire s'est-il manifesté dans l'ensemble du pays ? Comment a-t-il été perçu dans les régions qui l'ignoraient pour cause d'occupation française précoce ? Quelles adhésions a-t-il pu susciter ? Quelles réformes ont été entamées concrètement ? Quels liens établir entre cette première politisation et celle que l'on observe sous la deuxième révolution libérale (celle du *Trienio* 1820-1823) et durant les années 1834-1840 ? Ces différentes interrogations rejoignent les travaux centrés sur les liens entre mobilisation populaire et politisation qui représentent une thématique très en vogue dans l'historiographie espagnole actuelle sur le XIX<sup>e</sup> siècle.

En dernier lieu, au-delà du temps court du début de la guerre d'indépendance espagnole, en mettant en relief l'aspect authentiquement révolutionnaire d'un processus qu'une certaine historiographie espagnole se complaisait à décrire comme très modéré (voire conservateur), Richard Hocquellet nourrit une réflexion beaucoup plus large : celle portant sur la relation didactique entre guerre et révolution.

Jean-Philippe LUIS

**Klaus DEINET, Die mimetische Revolution oder die französische Linke und die Re-Inszenierung der Französischen Revolution im neunzehnten Jahrhundert (1830-1871),** (Beihefte der Francia, herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris, vol. 50), Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001, 488 p.

Comme son titre l'indique, cette thèse a pour objet d'étudier l'héritage de la Révolution française dans la gauche française du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, il est incontestable que ses modèles ont non seulement contribué au progrès, mais qu'ils ont changé le regard des républicains français sur les réalités de leur époque. Pour cela, l'auteur n'interroge pas seulement les débats de intellectuels dans la presse ou les brochures, mais les périodes clés du XIX<sup>e</sup> siècle français, à savoir les révolutions de 1830 et de 1848 et la Commune de Paris pour voir comment le présent se ressource à la représentation idéalisée du passé dans la conscience des nouveaux acteurs.

Le point de départ de l'auteur est l'analyse de la thèse développée par Émile Montégut dans *Coup d'œil rétrospectif jeté sur la Révolution française après les événements de 1870-1871*, à savoir que « la banqueroute de la Révolution française est désormais un fait accompli, irrévocable ». Pour la première fois, un tel rejet était exprimé de façon aussi catégorique. Pour la thèse de l'auteur, les raisons alléguées par Montégut sont particulièrement intéressantes parce que le malheur ne réside pas tant pour lui dans l'influence de la Révolution sur l'évolution matérielle de la société (encore que celle-ci ait été désastreuse), mais sur la mentalité des masses, dans la mesure où elle a éveillé de faux espoirs, jouant le rôle d'un « mirage magique ». Montégut développe la thèse déjà émise avant lui que la Révolution française a joué le rôle d'une religion de rechange, ce qui ne pouvait avoir que des conséquences catastrophiques. Pour lui, il y a en fait deux révolutions françaises, l'une est un fait historique, l'autre existe en représentation dans les mentalités et n'a fait que croître avec les espoirs déçus. Deinet se propose de montrer que la force de cette représentation a conduit ses adeptes à d'immenses efforts, mais aussi à d'éclatantes erreurs d'interprétation qui ont déterminé le cours et le résultat des trois grandes convulsions selon lui anachroniques du XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir les révolutions de 1830 et de 1848 et la Commune de Paris. Pour ce faire, il utilise le

concept de mimesis plutôt que de mythe, concept qu'il utilise au sens aristotélicien du terme, insistant sur l'aspect de l'« agir comme si » qui caractérise par ailleurs la plupart des peuples. Ce qui marque l'époque postérieure à la Révolution française, est que cet « agir comme si » quitte la sphère religieuse pour entrer dans celle de l'histoire. Dans la période envisagée qui est celle du *siècle insurrectionnel et romantique*, les acteurs des révolutions ont imité la Révolution française sans l'avoir vécue, de la même façon qu'un acteur de théâtre joue un rôle. Il ne s'agit donc pas seulement d'une présence du passé dans le présent, mais d'une action de remise en scène lors de laquelle modèle et imitation se confondent. Le problème fondamental de la gauche française a été de savoir dans quelle mesure elle devait s'orienter d'après la Révolution française pour en quelque sorte la terminer et tous les autres problèmes ont toujours été subordonnés à celui-là. Ce qui distingue la thèse de Deinet d'autres études purement intellectuelles, c'est qu'il ne se limite pas à ce qui a été discuté, mais traite aussi ce qui a été mis pratiquement à l'épreuve. Il ne veut donc pas faire une historiographie, ni une représentation diachronique de la gauche française, ni même un examen de l'histoire des mentalités des couches inférieures, mais une analyse de la relation entre théorie et pratique chez une série de révolutionnaires pendant deux générations. Ses sources sont donc les mémoires, les lettres, les journaux et revues de cette époque et, bien sûr, tout le travail qui a déjà été fait par les historiens sur cette période, bien que ces travaux aient généralement sous-estimé la problématique de la mimesis. Deinet rend hommage à François Furet d'avoir redécouvert ce thème dans *La Révolution de Turgot à Jules Ferry*. Depuis, il a été repris par Alice Gérard, Christine Aubry, Stéphane Rials et dans de nombreux travaux occasionnés par le bicentenaire de la Révolution française. Il reste néanmoins mineur chez les historiens français et a été surtout traité par des historiens étrangers ou des historiens de la littérature. Pour son propos, Deinet traite successivement de la Révolution imaginée dans les histoires de Thiers et Mignet, de la révolution de Juillet 1830 entre les modèles de 1688, 1789 et 1793, de la légende de Robespierre, de la première mimesis de 1832 à 1839 avec la fin du mouvement radical, de la gauche française entre réforme et utopie entre 1840 et 1847, de la révolution narcissique de 1848, de Proudhon et Delescluze à la fin de la Deuxième République, du révisionnisme et de la nouvelle mimesis avec Proudhon, Michelet, Quinet et Tridon, de la gauche française dans le Second Empire, enfin de la Commune de Paris en tant que troisième mimesis.

Deinet se demande alors quand a été terminée cette révolution mimétique. Il évoque François Furet qui, s'appuyant sur Halévy, la fait terminer aux élections de 1877, vu que la victoire du parti républicain lui fait perdre son caractère insurrectionnel. Cette position lui semble plausible si l'on s'en tient au domaine politique. Du mythe des perdants, elle serait devenue le chant des gagnants qui n'en auraient plus eu besoin. Deinet en doute et estime que le souvenir de la Grande Révolution perdure, en particulier lors du conflit avec l'ennemi héréditaire allemand. Peut-on envisager qu'elle a duré jusqu'en 1989 et que l'effondrement des pays socialistes lui aurait porté le coup final ? Ce n'est pas non plus l'avis de Deinet qui estime que, si l'on s'en tient au concept de mimesis au sens aristotélicien du terme, elle a cessé avec la Commune de Paris, car ensuite, il n'y a plus eu dans l'histoire de la France d'insurrection de gauche. En revanche, il estime qu'avec Albert Mathiez a commencé la seconde mimesis de la Révolution, à savoir la mimesis scientifique.

Il présente la mimesis de la Révolution française comme une forme particulière de la mémoire collective qui a relié d'énormes énergies et a réagi à son tour dans l'histoire. Elle est sans doute, dans l'Europe des deux derniers siècles, la forme la plus active d'interaction entre la mémoire et l'action, la pratique politique et le souvenir. Elle a occasionné des points culminants dans le processus révolutionnaire en France qui sont devenus des points d'ancrages dans l'histoire révolutionnaire de l'ensemble de l'Europe et qui ont fait de la France et surtout de Paris le paradigme de l'évolution de l'histoire. L'observateur objectif ne peut se cacher que cette évolution présente des aspects pathologiques dans la mesure où elle a absorbé des énergies qui se sont épuisées dans un

culte stérile du passé et qui ont été perdues pour des réformes raisonnables. L'histoire d'après la Révolution est presque aussi violente et dramatique que la Révolution elle-même et Deinet se montre d'accord avec la vision conservatrice qui, dès avant 1870, voit dans la France la victime d'un sacrifice qui lui a fait revivre la période 1789-1815. Mais il n'en reste pas là, car une telle vision mène à considérer l'histoire comme immuable et soumise à la fatalité. Son analyse a montré au contraire l'aspect peu contraignant du cycle des révolutions au XIX<sup>e</sup> siècle qui ressemble plus aux mouvements d'un pendule de part et d'autre d'un milieu difficile à déterminer. Elle a été un phénomène exceptionnel aux points extrêmes du mouvement du pendule et est restée latente, voire a presque disparu, entre eux. Ce mouvement n'a pris fin que dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Deinet considère cette mimesis comme un symptôme de l'ébranlement suscité par la Révolution française et les révolutions qui ont suivi et, dans la violence avec laquelle elle remettait en scène le passé, un miroir des parties du passé qui devaient perdurer dans la mémoire collective ou en être chassés. À la mimesis glorieuse d'une minorité de gauche a correspondu une mimesis de rejet d'une majorité conservatrice qui ne s'est calmée que quand la première a disparu. Avec cette analyse, Deinet se montre donc tout à fait favorable à la thèse qui considère que la Révolution est terminée.

Marita GILLI

Pierre-Dominique CHEYNET (dir.), **Les procès-verbaux du Directoire exécutif, an V-an VIII**, tome II (11 prairial – 5<sup>e</sup> complémentaire de l'an V, 30 mai-21 septembre 1797), Paris, Archives nationales, 2001, 262 p. + index de 435 p.

Nous avons signalé, et salué, à sa parution, le tome I de cet inventaire des procès-verbaux du Directoire, faisant suite au *Recueil des actes du Directoire exécutif* d'Antonin Debidour, grande référence restée inachevée. Il ne fait aucun doute que l'entreprise de M. Cheynet se place, par son ambition et sa qualité, à la hauteur, pour ne pas dire plus, de celle de son illustre prédécesseur.

Ce volume couvre une période particulièrement importante, puisqu'il s'agit de la crise de l'an V, inaugurée par l'installation des nouveaux représentants élus au début du printemps 1797 par des assemblées électorales globalement dominées par la droite, et qui se termine par le coup d'État « républicain » du 18 fructidor, marqué par l'épuration du Corps législatif et de nombreuses administrations locales. Au fil des minutes, essentiellement à partir de la fin du mois de messidor (autour du 14 juillet), on perçoit la tension croissante entre l'Exécutif et le Législatif; les questions du renouvellement des ministères, du statut des colonies, de la loi sur la gendarmerie, de la violation du rayon constitutionnel, les nombreuses destitutions d'administrations départementales. Enfin, les journées cruciales du 17 fructidor au 5<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an V, les nombreuses pièces sur le déroulement et les conséquences du coup d'État terminent provisoirement la série.

Pour chacune des séances, les procès-verbaux enregistrés sont confrontés aux archives du Pouvoir exécutif (série AF III, également en cours d'inventaire), afin d'en répertorier les lacunes. On trouve ainsi l'inventaire des papiers saisis chez Carnot et Barthélemy (pp. 258-261).

Le volumineux index fait de ce volume un précieux outil de travail, tant pour le chercheur spécialisé, que pour l'amateur d'histoire locale. Nous ne pouvons que donner rendez-vous à M. Cheynet pour la poursuite de cette belle édition.

Bernard GAINOT

Nicole GOTTERI (édit.), « **La police secrète du Premier Empire** », Bulletins quotidiens adressés par Savary à l'Empereur de juillet à décembre 1812, Paris, Honoré Champion, 2001, tome 5, 469 p. + Index (100 p.).

L'entreprise dirigée par Nicole Gotteri dans la collection *Pages d'archives* se poursuit avec une grande régularité, au rythme d'un volume par an. Nous avons eu l'occasion de saluer cette publication, et de souligner ses apports considérables pour toute recherche sur le Grand Empire, lors de la parution des précédents volumes. La période juillet-décembre 1812 est déterminante pour l'avenir du régime puisqu'elle correspond à la campagne, puis à la retraite de Russie. Une importante lacune dans la sous-série AF IV (secrétairerie d'État impériale), couvrant la période comprise entre le 5 juillet et le 31 octobre, témoigne précisément de ces événements, puisque les papiers ont été détruits pendant la retraite de Russie.

Pour autant, en l'absence de l'Empereur, la machine administrative est bien rodée. Nous retrouvons donc les rubriques habituelles : la question ibérique, la lutte contre la contrebande anglaise, les effets de la crise de subsistances. Si l'« affaire Malet » du 23 octobre 1812 n'est pas signalée sur le moment, il est intéressant de noter son retentissement dans toutes les parties de l'Empire pendant tout le mois de novembre. Parallèlement, les rumeurs sur le sort de l'Empereur se multiplient, et le volume s'achève avec la publication du 29<sup>e</sup> bulletin de la Grande Armée, qui révèle le désastre.

Bernard GAINOT

J.-C. DEVOS et M.-A. CORVISIER DE VILLÈLE, **Guide des Archives et de la Bibliothèque du SHAT**, Deuxième édition revue et augmentée par Th. Sarmant et S. Giblat, conservateurs au SHAT. Préface du général Berlaud et de J. Tulard. Château de Vincennes, 2001, 541 p., annexes, index, illustrations.

Le guide des Archives de la Guerre rédigé par M. Devos et Mme Corvisier de Villèle paru dans les années 1990 était un outil de travail de qualité. Revu et augmenté de 300 pages par les conservateurs Th. Sarmant et S. Giblat, il est désormais tout à la fois un instrument de recherches, une histoire du dépôt de la Guerre, membre des armées depuis plus de trois siècles, et une histoire de l'administration militaire richement illustrée de gravures, de tableaux, d'enluminures et de cartes. L'introduction de chaque série de manuscrits comporte la liste des instruments de recherche, une bibliographie et un renvoi à d'autres sources existantes au SHAT ou dans d'autres ministères comme celui de la culture. Chaque sous-série est aussi présentée avec le souci d'indiquer aux chercheurs toutes les pistes offertes pour une enquête financière, économique, politique ou sociale. Ainsi le guide s'inscrit-il dans une histoire militaire renouvelée depuis un demi-siècle et qui place l'histoire-bataille dans une histoire totale.

Ainsi à lire les notices des fonds, à voir leur classement et leur composition, à saisir enfin la typologie des Archives de la Guerre, le chercheur se pénètre de leur richesse d'informations dans tous les domaines et plus particulièrement dans celui de l'administration et de l'armée. Chemin faisant, le guide se mue en une histoire institutionnelle du département de la Guerre permettant une meilleure compréhension des fonds.

Le SHAT ou Service historique de l'armée de Terre gère aussi une bibliothèque qui renferme un fonds ancien de plusieurs milliers d'ouvrages, dont quatre incunables, des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles portant sur tous les domaines de la science historique et géographique comme des sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales. La période révolutionnaire et impériale est bien représentée et on ne saurait assez recommander aux étudiants et aux chercheurs de s'y rendre. Il existe aussi un fonds des périodiques avec des collections remontant à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et concernant aussi le temps de la Révolution et de l'Empire.

Une dernière partie du guide informe sur les Archives de la Marine, de l'armée de l'Air, et de la Gendarmerie ainsi que sur les Archives relevant d'autres ministères. Enfin des annexes concernent la recherche des individus, notamment les registres de contrôle des troupes de la Révolution et de l'Empire et les dossiers individuels des officiers, ou indiquent les historiques des unités. Une liste chronologique des ministres et secrétaires d'État à la Guerre précède un index biographique et thématique qui clôt un guide fort bien fait.

Jean-Paul BERTAUD

**Bibliographie annuelle de l'Histoire de France du <sup>ve</sup> siècle à 1958. Année 2000**, Paris, CNRS Éditions, 2001, 1053 p.

Il n'est plus nécessaire de souligner l'intérêt de cette publication, qui est depuis 1955 un précieux outil de documentation pour les chercheurs. Les tableaux statistiques qui ouvrent le volume de l'année 2000 montrent que la Révolution française et l'Empire se maintiennent à un niveau presque égal aux années précédentes : autour de 10 % des références de l'ensemble dépouillé. Il ne peut être question de faire ici, à partir d'un comptage même grossier, une estimation comparée des champs d'intérêt, que ne facilitent ni le plan de classement de la publication ni l'index chronologique. La statistique enregistre une certaine stabilité des champs historiographiques, avec néanmoins un fléchissement certain du côté de l'histoire politique révolutionnaire ; cela est compensé sans doute, comme pour les autres périodes, par la progression de l'histoire des institutions. Un comptage général de la forme (ouvrages/articles) et de l'origine (française/étrangère) des travaux recensés montre l'importance relative des articles tant français qu'étrangers. On ne peut s'en étonner, vu le nombre très élevé de revues dépouillées (presque 2 000 titres). Comme toujours le système de renvois systématiques facilite la recherche, de même que l'index chronologique, celui des matières (incluant les lieux), et la table des noms d'auteurs, dans un ouvrage qui comporte aussi une liste des périodiques et des Mélanges dépouillés. Merci aux auteurs (Martine Sonnet, Brigitte Keriven, Claude Ghiati, Isabelle Havelange) et à l'éditeur de nous donner toujours sous sa forme imprimée cet outil de travail indispensable.

Raymonde MONNIER